DECLAMATION CONTRE L'ERREVR DETESTABLE DES MALEFICIERS SORCIERS, Magiciens, Deuins, Enchanteurs, Nicromãciens, leurs ſuppotz, & ſemblables &c.

AVX FRANCOYS

ESD. 2. CHAP. I.

Seigneur Dieu, ie me cõfeſſe pour les pechez des enfans d'Iſrael, & par leſquels ils t'ont offencé &c. Nous auons eſté ſeduits par vanité, & n'auons pas gardé ton commendement &c.

Les maux que nous endurons pour auoir delaiſſé Dieu & non obey à l'Egliſe ne ſont que preparatifs (par noſtre obſtination) à plus grans par la Magie & Sorcellerie qui couue en France.

CHAP. I.

COMME le Prophete Ieremie pouſſé de l'Eſprit de Dieu au zele extreme de l'amendemẽt & ſalut du peuple d'Iſrael, reduit en grande calamité, parlant à luy s'eſcrie en tels propos: Sache & voy que ceſt vne choſe mau- *Ierem. ca. 2*

uaiſe & amere, d'auoir delaiſſé ton Seigneur & ton Dieu: & que la crainćte d'icelluy n'eſt plus logée en toy, dit le Seigneur des armées: Ainſi, peuple Françoys, pluſieurs craignans plus Dieu que la pluſpart du vulgaire meuz non d'vne moins pieuſe affectiō de voſtre ſalut, pouroient par ces meſmes raiſons vous eueiller du profond ſommeil, ou vous eſtes enſeuelis, dormans en vos delices, abus & diſſolutions trop a voſtre ayſe, affin de cōſiderer par vne plus exacte recherche du creux de voz conſciences combien vo⁹ a engendré de miſeres auoir abandonné les ſainctes ordōnēces de noſtre Dieu, & de ſa ſainćte Egliſe, pour tracer les ſentiers du Diable le ſien & noſtre ennemy, par voyes trop ambitieuſes, auares, & charnelles, & auec vn vollage eſprit par trop curieux de nouueauté d'habis & de meurs, & qui pis eſt de religion. Que ſi les maux qui de toutes pars nous preſſent ne ſont aſſez pour vous perſuader a deplorer & amender la faulte q'uauez commiſe par moiens tant oblicques: leuez (ie vous prie) leuez en hault les yeux de voſtre entēdement & penſez a ceux la que le ciel & la terre menacent de nouueau, & qui beaucoup pires nous doiuent aduenir, ſi bien toſt par noſtre amēdemēt, & la prudēce de noſtre Roy, des Sgnrs & magiſtrats de ceſte Frāce n'y eſt remedié. Car puis qu'ainſi eſt que no⁹ cōuient

du tout ce que noſtre Dieu dict par le meſme Prophete: a mõ peuple folaſtre ne m'a point connu: mes enfans ſont ſans auiſement & inſencez: ils ſõt ſages aſſez pour faire mal: mais ils ne ſçauroient bien faire: en ce qui ſenſuit peu apres ou le Prophete comme reſpondãt a ce, dict ainſi: b Seigneur tes yeux regardent a leur foy. Tu les as battus, & ils n'en ont ſẽty la douleur. Tu les as briſez, & ils ont refuſé a receuoir la diſcipline. Ils ont endurcy leurs faces plus que n'eſt dure la pierre: & n'ont voulu retourner a toy: que pouuons no⁹ autre choſe de ce attendre, ſinon que nous doit (comme a ce peuple mutin) bien toſt aduenir ce dont les menaçoit le dict Prophete, aſſauoir ruine ſur ruine appellée de Dieu deſſus nous & dont toute la terre en ſera gaſtée. Et certe les appareils en ſont fort grands, non d'vne telle perte ſeullemẽt ou naufrage qu'auõs ia enduré par l'orage de ces dernieres tẽpeſtes excitées par le vent furieux de trois ou quatre apoſtats: mais d'vn degaſt & deſolation (ce ſemble, de toute la terre) non ſeullement noſtre, mais auſſi eſtrangere: puis que la ſource des grands malheurs qui de pres nous talonnent, eſtend ſes peſtilencieux ruiſſeaux ia preſque par tout l'vniuers, ſans reſiſtence, & va trop plus auant que la racine des trauaulx qu'auons ia ſouſtenus.

a *Ieremie. chap. 4.*

b *chap. 5.*

Combien eſt grand le crime des Sorciers, Magiciens, Deuins & ſemblables.

CHAP. 2.

ET affin que plus long temps ie ne vous detiẽne ſuſpens par vn deſir de cõnoiſtre ce grand mal qui nous pend ſur les yeux: I'entens parler de l'execrable erreur des Maleficiers, Sorciers, Enchanteurs, Deuins, Magiciens & leurs complices, qui ſe renouuelle & rengrege de iour en iour en ceſte France comme ia il eſt trop auencé par tous endrois du monde: crime ſi grand, forfait ſi deteſtable, & que tout homme doit auoir en tel horreur, que la memoire ou le nom ſeul d'icelluy, luy doit faire heriſſer les cheueux en la teſte, grincer les dents, & trembler les genoux, oyant nommer la choſe la plus odieuſe au ſouuenir, la plus grieue à ſouſtenir, & la plus ſacrilege & blaſphemants contre ſon createur qui ſe puiſſe de bouche prononcer.[a] Car qu'eſce autre choſe Malefice ou Sorcellerie & ſemblable art de ſuperſtition, ſinõ vne vraye apoſtaſie, vn peché de blaſpheme, vn crime de leze Maieſté Diuine,[b] le pl⁹ grãd qu'on ſçauroit trouuer? Par lequel qui en eſt attaint, trahiſſant Dieu aux deſpẽs de ſa pauure ame, il fait hommage à ſon aduerſaire le

a 26. q. 7. *can. Non obſeruetis.* 10. *Gerſon. in artic. Pariſius damnatis to.* 1.

b *Sorcelerie en ſon genre & meſmes*

Diable: luy meſme s'attribuant ce qui eſt propre à ſa ſeulle Maieſté, taſchant à ſe rendre admirable, & cõme digne d'eſtre adoré, ainſi que faiſant choſes ſurpaſſentes les forces en l'Eſprit de l'humaine nature: ains pluſtoſt apartenantes à quelque diuinité? Et ceſte grande impieté, combien qu'elle ſoit engrauée au cœur de la pluſpart de ceſte farine d'hommes remplis d'orgueil & d'vne amour de ſoy meſmes: Aucuns toutesfois ont eſté tant aueuglez par impudente preſumption qu'ils ont au ſé publiquement ſe venter eſtre vrays Dieux: Les autres a tout le moins eſtre les grands mignons, ſecretaires, ou archipropheres de la ſouueraine puiſſance & diuine Maieſté. Qui fait que plus aſſeurement nous diſons ces autheurs de Magie & de Sorcellerie plus auencez au vice que tout autre homme mortel, auoir grande conuenence auec le peché de Lucifer qui s'eſt voulu attribuer l'honneur deu à Dieu ſeul, & pour lequel il fut precipité du haut troſne des cieux aux profonds & tenebreux enfers.

en quelques circunſtan. eſt plus grãd que celuy d'Adam. Iacob. ſprenger in Maleo Malef. part. 1. q. 14 Exemple de Simõ le Magicien en Abd. Babyl. lib. 1. hiſt. Apoſt cæ Egeſip. lib. 3. c. 2. de Excid. Hie. Idem Abd. lib. 6 de Zaroe & Arſexat Nicep. Eccl. hiſt. lib. 3. cap. 12 de Menandro. Iſa. 14.

CHAP. 3.

Les actes excecrables des Maleficiers, Nicromantiens Sorciers, Magicieus, Deuins, & ſemblables.

Fr. Georg. veneti de harmo. mũdi. cãt. 3. to. 4. cap. 3. cic. 1. de diuin.

Exẽp. de Hermog. in vitas. Iaco Abd. lib. 4. Apoſt. hiſt.

Exẽp. apud vlric. Mol. Tra. de lamiis, &c.

IEL eſt le Magicien, tel eſt le Maleficier, le Sorcier Deuin, Enchanteur, & ſemblables, qui par leurs ars infernaux veulent predire les choſes à aduenir: (connoiſſence qui appartient à Dieu ſeul) reueler les choſes occultes & paſſees: ſe rendre inuiſible ou autre choſe que ſoy: ſe tranſporter ſubitement d'vn lieu en autre bien diſtant: aller comme a cheual ſur vn baſton, vn loup, ou autre beſte: guerir (ſans aucune medecine) les maladies des corps: voller en l'air: ſe transformer où les autres, en quelque beſte ou autre ſemblence: repreſenter comme vifs ceux qui ſont morts, & les faire parler: produire ſur terre choſes nouuelles c'eſt adire comme nouuellement par eux crées, ſoit tout ce en verité ou apparence: mais quoy qu'ils en ſoit en tel eſtime du cõmun peuple deuant les yeux deſquels paſſent tels noueaux faicts, qu'aucuns en croyent la pluſpart, & que meſmes les plus ſçauans ſe trouuent aucunement empeſchez d'en bien reſouldre, & a la verité: ſinõ que les plus ſages & Catholicques ſubmettent ce au vouloir, à la puiſſance, & a la cõnoiſſance de Dieu ſeul, qui pour certaines cauſes, & par certains moiens a nous cachez, peut bien permettre au malin eſprit (qui maiſtriſe telles gens) de faire la pluſpart de tous ce en veriré. Et oultre cela leſdits malheureux reprouuez nuiſent

aux mortels par milles autres cruelles & bou reilleres inuentions, se faisans ainsi craindre & redouter pour estre reuerez, soit par amitié soit par force: comme excitant tempestes en l'air, la pluie, ou la grelle pour froisser les fruicts de la terre: faisant venir famine ou la peste sur vn pays. Ils baillent aussi des langueurs, & maladies incõnues: ils empoisonnent, & ensorcellent: ils font mourir hõmes & bestes soient presens, ou absens, soit par poison, ou soit par charmes & sans aucun attouchement, enuoiant mesme quelque fois leurs Diables aux corps humains quant Dieu le permet. Ils rendent la femme hayneuse & impuissante d'engendrer à son mary: ils font auorter celle qui a conceu en son vẽtre, souuent leurs propres femmes, ou si elles sont sorcieres, elles mesmes en soy font telle cruauté & rauissẽt (ceux qui sont les plus excellens bourreaux en cest art) les petis enfançõs pour les consacrer au Diable: ou les bouillõnent pour en tirer la gresse à leurs vsages, ou bien en succent le sang tout vif [a] sans espargner (s'ils peuuent les tenir en secrets) non plus les grands, n'y leurs propres enfans. Ils corrompent les ieunes pucelles: ils trompent la veüe, ils assopissent les sens: ils troublent l'entẽdemẽt, & affectiõnẽt les fantasies. Ils rẽuersent & maisõs & chasteaux: ils s'acoîtent eux mesmes, & lient aussi les autres auec

Vlric. Molitor tract. de lamiis, & c. haec ser. omnia probat.

Exẽp. Mal. Malefic. 2. q. 1. cap. 10.

Io. Nider in formic. li. 5. cap. 3 Malleus Malef.

a Exẽp. de Iulien l'apostat en Sozom. hist. tripart. lib. 6 cap. 47. & Niceph. hist. Eccles. li. 10. c. 35.

b *Tertul. l. de omni t.*

Exẽp. de Iudas Patriarche des Iuifs

Magicien. Epipha. contra hæres. li. 1. secta. 30. Nider in form. lib. 5. cap. 9. Exemp. de Marcion Iren. lib. 1. aduers. hæres. cap. 9. Prophir. vt refert fr. Georg. venet. de Harmo mundi cant. 1. to. 4 cap. 6.

le Diable par vn demesuré appetit, & effect de luxure. Bref il n'i a mechanceté au monde qu'ils ne soiẽt hardis à commettre (affin que ie parle auec vn qui estoit leur proche parẽt) dont ils font infinis maux, & encore, qui pis est, vsant, ou abusant plustost des Sacremens & saintes choses bien souuent pour mieux emmanteller leur malice (induicts à ce par leurs demons) pour plus faire de dépit s'ils pouuoient, au Createur qui leur a donné & l'estre & la sanctification. Ce qu'il permet pourtant (comme toute autre impieté) pour plusieurs causes q̃ nous toucherons tantost.

Que les Sorciers Maleficiers &c. sont pires que tous autres Heretiques plus à fuir & punir.

CHAP. 4.

Lact. an. lib. 2. cap. 18.

VOYLA (Peuple François) ce qui couue & croupit au milieu de nostre patrie, machinant les maux cõtre nous, dont ces bestes enragées, non pas hommes, scauent cõbler ceux qu'ils veulent, & Dieu le permet. Que pleust à sa Maiesté qu'ils ne tinssent couuertemẽt escolle de leurs mechancetez en la ville capitalle de ce iadis noble Royaume. Mais puis qu'ils sont tels, qui estce qui ne les fuiroit plus que la peste cruelle, eux qui infectent tout? Qui

ne les eſtimeroit dignes d'infinis tourmens & ſuplices, puis qu'ils ſont ſi cruels & reueſches à tous? Qui eſt le Royaume, la republique ou les Magiſtrats qui ne deuroient eſtre ſongneux à rechercher & punir griefuement tels monſtres diaboliques, puis qu'ils ſont tant pernicieux au public. Ce ſont ennemis trop plus peruers, & beaucoup plus à redouter & craindre, que ne ſont pas, ne furẽt oncques tous autres ſeullement Hereticques. Car à peine pourroit on trouuer de milles vne centaine d'autres errans qui ſciemment peuſſent faillir en ce qu'ils croiẽt. Tous preſque eſtiment auoir bon ſentiment du fait de la religion: & s'ils auoient autrement fiché en leur cœur q̃ ce dont ils font publique profeſſion: il eſt credible qu'incõtinant, aucuns, chanteroient le contraire, & rentreroient dedans le girõ de celle qui les a chriſtianiſez, l'anticque Egliſe. Leſquels d'abondant quãt par arreſt de la iuſtice ſont executez: ils eſtiment eſtre martirs de Dieu, tant fort le pere de menſonge leur à charmé ou filléles yeux de l'Eſprit. Mais ces execrables creatures premiers diſciples de ceſt abominable, Simon Magus, chef de toute hereſie & méchanceté, dicts à bon droit Maleficiers pour la grandeur de leurs enormes actes, & declarez communs ennemis de ſalut, d'vn franc arbitre qu'ils auoient, ſe ſont libremẽt voüez

Aug. Euſeb. lib. 2 cap. 13. Eccleſ. hiſtor. L. Nemo C. de malef. & mathem. 26 q. 5. can. nec mirum. L. Quicunque. C. eod. Bulla Innoc. pa. in li. Male. malef.

& consacrez au Diable ennemy de nature: ils se sont adonnez du tout à luy, renians d'vn mesme courage leur Dieu createur pour accomplir leurs susdittes malheureuses entreprises par le moyen, la ruse, la force, & la malice de celuy auquel ils se sõt asseruis. Ce que faisant ils ne peuuẽt ignorer qu'ils ne nuisent auec tout ce grãdemẽt à leur prochain: qu'ils corrompent plusieurs choses, & abusent des creatures de Dieu: bref qu'ils s'acquierẽt dãnation eternelle, comme à ceux la qui les frequẽtent, & qu'ils faignent soulager par la curiosité de leur art. Et pource i'ause hardiment encor les prononcer plus detestables en tout genre d'iniquité & mescreance que les rudes idolastres, lesquels par ignorẽce n'ont pas cõnu, comme ceux cy, les moyẽs de paruenir au salut.

Pourquoy plusieurs se font Sorciers, Magiciens &c. Et pourquoy Dieu permet au Diable & à ses membres faire tant de choses execrables & nuisible, lesquelles toutesfois souuẽt il empesche ou destruit.

CHAP. 5.

Galat. cap. 3. & 4. Iacob. de valẽ. Tract. 3. ca. 2. regul. 8 prologi in

DE ce nous pouuons iuger que tout ainsi comme par le Bapteſme nous sõmes incorporez auec Iesus-Chr. & faicts enfans adoptifs de Dieu pour rece-

uoir l'heritage eternel & celeſte: ainſi ceux cy l'ayant renié, & preſté le ſerment au Diable, ils ſe rendent vrays enfans de ce prince d'orgueul, & pere d'enuie, non par creation ou nature: mais par imitation de malice, auec vne inſatiable curioſité de ſçauoir ce que Dieu ne veult eſtre connu de l'homme, & moins encore practicqué, & ce font ils ou pour acquerir gloire mondaine: ou pour auoir des biens terreſtres: ou pour aſſouuir leur incredible lubricité: ou pour auoir moiens plus aptes à ſe venger, & nuire à ceux qu'ils hayēt: bref eſtimant nulle choſe de ce monde leur eſtre à ſouhait, de laquelle ils ne iouyſſēt, s'eſtans mis vne fois à l'abandon, & baillez en gages au Diable, qui s'attribue la ſeigneurie du monde: duquel toutesfois ils ſont tāt peu fidellement recompenſez, qu'on voit à l'œil telles gens le plus ſouuent eſtre en leur vie, & plus encore à leur mort, treſmiſerables & malotrus. A ces fins toutesfois ils s'eſtabliſſent miniſtres ſouuerais & premiers vaſſaulx de l'Antechriſt, à l'aduenement duquel S. Paul eſcript deuoir eſtre ſelon les œuures de Sathan en toute force, ſignes & prodiges mēteurs, & en toute ſeduction d'iniquité: notāt expreſſemēt qu'ē ſpecial ceſt pour ceux q̄ doiuēt perir, d'autāt qu'ils n'ōt pas receu la charité de verité pour ētre ſauluez. Et pource (dit S. Paul) Dieu leur ēuoira vn œuure d'erreur &

Pſal. *Iob. ca.* 41. *Sap.* 2.

S. Brigitta lib. 6. reuel. cap. 82.

Aug. 26. q. 4. *can. Sciē dū li. de na. demo. Porphir. lib.* 2. *de animaliū abſtināt.*

Math. c. 4.

Exēp. en Niceph. li. 10. *c.* 34. *de Iulien l'Ap. En S. Brigitte li.* 6. *c.* 76. *& pluſ. in ſpeculo & matre hiſt. en Io. fr. Pic. Mirand. li.* 4. *prenot. c.* 9 M. *Minuc. in Octa.*

a 2. *Theſſ.* 2

tromperie (cõme ſont les faux miracles que le diable fait par leurs mains) à ce qu'ils croient a menſonge, a fin que tous ceux qui n'ẽt creu à verité: aims ſe ſont ioincts à l'iniquité, ſoient iugez. Tels ſont vrayement ceux cy qui croyent au diable, qui font pluſieurs ſignes & actes ſuperſticieux & tres infames, voire & des meurtres inhumains, & ſemblables cas plus que Barbares, en vertu & cõme par proprieté naturelle deſquels leur maiſtre leur fait accroire que vſant à ce de certains mots, ligatures, ou characteres charmeurs ils feront œuures qui ſont outre le commun cours de nature, & qui leurs ſemblent miraculeuſes: Combien que quant ils en font de telles, b ou ce n'eſt que par apparence preſtigieuſe, imaginatiue, & abuſiue: ou bien ſi c'eſt en verité c (comme il aduient quelquefois) d ce n'eſt en vertu de telles ſuperſtitiõs e (qui ne leur ſõt pcurées de leur ſeducteur, que pour amuſement & hommage). Mais en recompenſe punitiue & ſupplice d'icelles, comme de c'eſt hommage par eux fait: b eſtãt la cauſe operẽte de ce, la ſeulle agilité & puiſſance du diable (qui toute autre force mortelle ſurpaſſe) ou naturellement par luy de Dieu receue en ſa creation: ou bien à luy de nouueau en ces cas octroyée, par la permiſſion de Dieu, Lequel luy donnant, à noſtre chaſtiement, ou probation, telle licence ſur

b *Athan. ſer. 3. contra Arrian. Auguſt. li. 10. de ciuit. dei. cap. 16.*

c *Io. Gerſ. t. 1 in Artic. de Mag. condẽnat. art. 17.*

d *Aug. lib. 2 de Geneſ. ad lit. c. 17. lib. de ciuit. cap. 7. Thom. 22 q. 96.*

e *Guit. Pariſ. lib. de leg. 16.*

b *Tertul. de Idolat. Aug. lib. 3 de Trin. cap. 7.*

c *Ieb. 41.*

ces miſerables ſorciers,&le pouuoir de faire, ou reueler choſes qui autrement cõme à eux tant impoſſibles qu'inconnues: (combien qu'il ne luy laſche la bride de faire tout ce qu'il voudroit ou pourroit biẽ):il nous donne à connoiſtre par ce,qu'il y a donc des malins Eſpris, contre leſquels nous auons beaucoup a batailler, & qu'auons grand beſoin de ſon ayde. Mais d'autrepart il punit auſſi l'infidelité & les autres vices actuels de ces diſciples du diable: comme au ſemblable il prend vẽgeance de noz pechez,par les maux qu'ils nous font endurer: ainſi que tous autres Tirãs & Hereticques: ou biẽ pour eſprouuer la pacience de ceux qui n'ont merité telles angoiſſes&tortions comme celle de Iob: & pour voir la conſtance & la Foy de ceux qui ſont ſpectateurs de telles piteuſes tragedies, ou de leurs faits qui tirent les hommes en admiration: auſſi pour aduertir par ce les fidelles que pour rien ils n'ayent à faire telles choſes ou pour augmenter les merites des bons où pour finallement manifeſter la gloire de Ieſus-Chriſt,en vertu du ſainct nom du quel,comme du ſigne admirable de ſa Croix des ſaincts Sacremẽs,[d] des prieres de l'Egliſe [e] meſmes de l'eau [f],ou du paĩ benis [ff],les prẽtres [g] & exorciſtes d'icelle ſouuẽt dechaſſent telles maladies tels fais,& illuſiõs diaboliqs: Dieu hõnorant ainſi, & par meſmes moyens

f *Auguſt. de Trinit. lib.3.cap.7. Io.Damaſ. lib.2.cap.4 Greg.dialo. lib.3.cap.21*

g *Clem.Rc. lib. 4. recognit. ad Iacob. Frat. domini. Vlric. Molit.de lamiis q.8. Auguſt.li. 10.de ciuit. dei.c.21. Aug.li. de diuina demon.cap.3. Iob.cap.1. Pet. lomb.2 ſentẽt.diſt.7 Aug. lib.3 de Trinit. cap.7. Vlric. Mol. Tract. de lamiſqueſt.8.*

a *Marc.c.16*

b *Epiph.To. 2.lib.1.her. 3. Aug. li. 83.q.79. Tho.22. q. 90.art.2.*

c *Bedali.3.ca.31.in luc.8.ex ẽp.Bri.li.6.ca.80.*

ſes ſacremẽs ſa ſaincte parolle, ſon Egliſe, & ſes vrays miniſtres h auſquels il a baillé puiſſance deſſus tous les eſpris immundes & malins, i cõme eux meſmes ont quelquesfois cõfeſſé. car le diable k bõ de nature mais mechãt de propre volunté, l & ce dragon que Dieu a fait en la mer de ce monde, m pour ſe mocquer de luy, tournant ſa mechante volunté à noſtre grand proffit & à ſa gloire: n cõme autrefois il ſ'eſt ioué de Pharaõ (figure d'icellui) par ces miraculeuſes playes: duquel il fait ſẽblablemẽt le fleau, l'inſtrumẽt, & l executeur de ſa iuſte fureur, q s'eſtend deſſus no° en pluſieurs moiẽs deſquels nous ne doubtons pas.

d *Matt.* 17
Iacob. 5.
e *Exẽp. caſ. hiſt. trip. lib.* 9. *ca.* 34
f *Exẽ. Abd. Babyl. lib.* 1. *hiſt. invita S. Petri.*
ff *Decõſid. diſt.* 4. *can. Sacerdotes.*
g *Tert. de coron. mil. & lib. de anima. Aug. l. devit. bea.*
h *Marc.* 16
i *Exẽp. caſ. hiſt. trip. li.* 7. *cap.* 39.
k *Aug. li. vno de nat. boni aduerſ. Manich. c.* 3 *Cypr. lib. de idol. vanit.*
l *Iob.* 40. *Pſal.* 103.
m *Cyril. li.* 6. *c.* 6. *in Io.*
n *Exod.* 7. 8. *&c.*
o *Ieron. in Ioel.* 23. *q.* 5 *Iacob. deva lẽt. in pſal.* 8

Pourquoy le Diable vſe cõme d'vn inſtrument principallement de la femme pour faire ſes plus grandes mechancetez, comme les Sorcelleries.

CHAP. 6.

OR plus fait ce malin eſprit des maux quant à ſon regard, & d'executiõ de la iuſtice diuine par le moiẽ de ceux qui ſe ſont aſſeruis ſoubs ſa puiſſance, ſoit par peché commun (en ce que tels troublent & attirent les autres en leurs meſmes façons) ou ſoit par ceſt enorme crime de curieuſe ſuperſtition, en ce que ceux qui en ſont attaincts, oultre l'orreur des vi-

ces cõmuns, dont ils ſont auſſi tous farcis, le diable ſe ſert ſpeciallement d'iceux comme de fidelles ſergeans pour exploicter ſes plus pernicieux deſſains, mieux qu'il ne feroit pas par ſoy meſmes tout ſeul: & ſont grãdement duiſibles tels engins à ſa bouticque: veu que toute action ſe parfait plus cõmodemẽt auec vn inſtrument propre à la productiõ d'icelle, que ſi on beſõgnoit ſans ayde d'aucun outil. Et tout ainſi comme Dieu à bonne fin vſe ſouuent des ſecondes cauſes pour operer en nous ce qui luy plaiſt, comme du miniſtere des anges, ou des Apoſtres, ou des Saincts, deſquelz auſſi s'eſt aydé Ieſus-Chriſt pour publier ſon Euangille. Ainſi ſemblẽt au diable autres cauſes ſecondes plus aptes & commodes a ſon vſage pour moleſter les autres creatures (ſpeciallement raiſonnables, qui viuẽt ſoubz l'obeyſſance, & la crainte de Dieu) par autres creatures quelquefois leurs ſemblables, en abuſãt d'icelles par depit de leur createur, & en deſdain de ceux pour leſquels tout a eſté creé: mais principallement ſachant biẽ que les hommes ſe donneront moins de garde d'eſtre trõpez par leurs ſemblables, que ſi tout ſeul il les aſſailloit, ou armoit & pouſſoit quelque autre beſte contr'eux. Qui eſt l'occaſion pourquoy ceſt eſprit cauteleux, a voulu ſeduire la mere du gẽre humaĩ ſoubz le corps

a *Geneſ.* 2. d'vn Serpẽt & l'homme premier Adam auec
b *Iob.* 2. toute ſa poſterité par le moyen de ſa propre
c *Tob.* 2. femme, & s'eſt efforcé d'induire ces bons perſõnages b Iob & c Tobie a impaciẽce ou murmure de la tribulation q̃ Dieu leur enuoyoit par les iniures & reproches que leur faiſoiẽt leur femmes : duquel genre d'inſtrument il a de couſtume d'vſer en ſes plus grãdes & iniques entrepriſes, cõme eſt remarqué en maintes hiſtoires : dont n'eſt de merueilles ſi plus on trouue de femmes Sorcieres que d'hommes, eſtant la femme plus curieuſe fragille & facile à ſeduire, plus apte à perſuader quelq̃ nouueauté, & plus ſongneuſe à l'executer, que n'eſt pas l'homme : raiſon (ce ſemble) peremptoire & de miſe pour allouer en compte de verité l'opinion de ceux qui ont eſcript ce ſubtil tẽtateur eſtre amoureux d'icelles. Au ſurplus n'ail pas auſſi ſuborné & ſeduit tous les Gentils par l'inſtrument des Philoſophes & des Poëtes vains & fabuleux, qui par leurs inuentions plus diaboliques q̃ naturelles, ont fait venir en vogue, & maintenu l'Idolatrie des faux Dieux & Deeſſes ? Ainſi vſe il encore (comme preſque il a fait de tout temps) de pluſieurs : Mais principalement de femmes ſoubs l'appas de l'admirable & en tout genre de mal tres-puiſſante art de Magie & Sorcellerie pour recouurer ſa dignité depuis l'aduenement de Ieſus-Chriſt perdue

Tertul. lib. de Idol.

Mich. Pſel lus.

a *Heb. ca.* 2 *Ioan.* 12.

perdue entre les mortels, [b] se seruant de ces miserables comme l'oyseleur de quelque oyseau lié par le pied contre les filetz tendus pour attraper les aultres.

b *Frã. Pic. Mirand. li. 7. de rerum prænot. c. 4.*

Les trois arts qui ont seduict le monde dont la principalle est la Magie, & de son origine.

CHAP. 7

CAr ces trois la, assauoir la Philosophie seullement naturelle & babillarde des Payens, la Poëtie mensõgere & furieuse, & la Magie sur toutes arts execrable, ce sont les trois espris immundes semblables aux raynes [c] que l'Apostre S. Iean escript auoir veu sortir de la gueulle de ce grand dragon qui est le Diable, & de la gueulle de la beste qui est la trouppe des mechans hõmes brutaux & abestiz, & de la bouche du faux Prophete qui est ou Mahõmet ou l'Antechrist, [d] si nons croions aux saincts docteurs sur ce passage, desquels l'interpretation est authentique: par ce quevoyons auoir esté fait, & se practicquer tous les iours. [e] Car ces Philosphes afin d'eterniser l'idolastrie & paganisme ont denõmé les elemens du mondel, es Asttes les Estoilles, & les Cieux, les iours mesmes & les mois par les Noms de leurs faux Dieux, par l'influẽce desquels corps celestes, & proprietez elemẽtai-

c *Apoca. chap. 16.*

d *Rupert. & Dion. Carth. in Apocal.*

e *M. Minutius in octa. Lact. fir. li. 2. ca. 5. 14. Niceph. hist Eccl. lib. 14 cap. 19. idẽ. fert de Magis pers.*

Niceph. hist Eccl. lib. 14 ca. 19. idem ere de Magis Pers.

res, plusieurs choses ont leur vigueur, & sõt aucunes naturellemẽt produites en lumiere voulans par ceste appellatiõ tels effects estre attribuez à la presumee diuinité desdicts faux Dieux, desquels ces corps celestes portent le Nom. f Et pource S. Paul parlant d'iceux Philosophes escript qu'eux soy disans estre sages, ont estez de grans fols, euanouis en leurs pensees, en ce qu'ils seruoient plustost aux creatures, qu'a leur createur: dont ils ont estez baillez en sens reprouué, cõme estans rẽplis de grãdes vanitez & souilleures, tousiours biẽ nageans sur les eaues de transitoire vanité: a (telle qu'est leur art ne seruant rien à salut) & cacquetant au reste sans nul proffit comme grenouilles dans leurs maretz & les Poëtes ont estez ceux qui enseignez de l'esprit mesme d'impurité & furie ont taincts leurs carmes furieux dedans le lac de maintes impudicitez: appellans dieux & deésses ceux & celles qui estoient signãment en leur vie bruslans du feu de lubricité, ou bien enflez d'ambition, ou plustost fameux & l'vn & l'autre vice inuocquans soubs noms par eux mesmes inuentez les furies infernalles, & les espris impudicques pour leur estre fauorables en leurs pöesmes qui n'ont rien de bõ suc: mais sont garnis seullement de babil, & pourfilez de tresgrande mõdanité. Et quãt aux Magiciens Sorciers ou Maleficiers & sẽblables (cõprins tous soubs vn mesme nom)

Rom. ca. 1

a

Plato in Phædro.

Lact. fir. Iustin. li. 2. ca. 9. 10. 11.

Abrah. Auenarza doct. Iud. Ieron. li. 1. cõ. Dar. ca. 2.

lesquels ont leur origine des le temps de Iared sixiesme en ligne apres le premier hõme: & depuis plus authorisez par vn Assur cõmunement nõmé Zoroastres fils de Nembroth: estant leur art infame sorty vrayement de la gueulle de ce Dragon mentionné, d'autant que ç'a esté par la curieuse cõfabulation d'auec le diable que l'hõme a esté imbué de telle impieté: ie trouue q̃ ce sont ceux la qui principallement ont retenu en leur erreur les Payens par faulses inuentiõs, & simulez miracles, par lesquels ils pipoient les cœurs de ces idolastres, tant pour l'admiratiõ de leurs rares & non vsitez faicts, que pour la cõmodité temporelle ou charnelle qu'ils pretendoient par cest art de Magie. Et pource pardessus tous les aultres cy dessus dicts ont ils esté cõfizen tres-vaines & non moins sottes curiositez cõme aussi la pluspart souillez d'infecte lubricité a q̃lquesfois exercee auec les mesmes espris de fornication. Dedans tous lesquels vices aux vns & aux autres susdicts cõmuns, ils ont esté tous plongez comme grenouilles au plus creux de quelques eaues marescageuses, & d'vn villaï bourbier: b leur cõuenant en ce, & pour ce regard par S. Iean à eux fort dextrement appropriée, lappellation de grenouilles.

Epiph. li. 1. to. 1. in princip. cõtr. haref.

Pelyd. v. rg. lib. 1. de Innẽt. rer. cap. 22.

Plin. lib. 30 hist. nat. ca. 2.

Cyril. Alex. lib. 4. cõt. Iulianum. Eusseb.

a

b *Parmes. li. 4. in Apoca.*

c *Apocal. cap. 16.*

Pourquoy la Magie ou Sorcellerie eſt appellee beſte, & ſont cõparez les Sorciers aux beſtes cruelles.

CHAP. 8

MAis entrons plus auant en la contemplation de la reuelation myſticque de ce diuin Prophete à ce que nous puiſſions voir combien nous deuons deteſter ceſt art infame de Magie: & cõbien loing ſont a euiter plus q̃ beſtes cruelles to⁹ Sorciers & autres ſectateurs d'icelle. I'ay veu [d] (dit-il en ſon Apocalypſe) vne autre beſte monter de la terre, qui auoit deux cornes ſẽblables a l'agneau, & parloit cõme le dragon, laquelle faiſoit toute la puiſſãce de la premiere beſte, de laquelle la playe de mort a eſté guerie, & a fait de grans ſignes: de ſorte que meſmes elle faiſoit deſcendre le feu du Ciel en la preſence des hõmes, & a ſeduicts les habitans de la terre, a cauſe des ſignes qui luy ſont permis eſtre fais en la preſence de la premiere beſte. O grands myſteres & non legerement a peſer. Voicy deux beſtes mẽtionnees, dont la premiere eſt Antechriſt chef principal de tous les enchanteurs. Par la ſecõde eſt entendue l'art de Magie & ſemblable ou bien ſelon aucuns la bãde & cõmunauté des mechans auant-coureurs, deuanciers, & miniſtres de cedict miſerable: que par c'eſt art feront pluſieurs ſi-

d *Apocal. cap. 13.*

a

gnes & prodiges, vrayement iuſtemẽt beſtes appellez, puis qu'ils ont depouillé la robe d'honneur de la raiſon, & fermé l'huis à la grace de Dieu, de laquelle ils auoient eſté par luy veſtus & douez en leur creation & bapteſme, & qu'ils ſe ſont rendus par leur propre malice, plus vils, & de pire condition que les beſtes irraiſonnables, leſquelles retiennẽt leur naturel, & recognoiſſẽt (pour tant farouches qu'elles ſoiẽt) touſiours leur maiſtre & bien-facteur eſtant vne fois apriuoyſees. Mais ces brutaux Sorciers, ceux principallement qui ont eſté autresfois domeſticques de Ieſu chriſt, s'aigriſſẽt cõtre, nõ ſeullement leur bon maiſtre: mais auſſi leur createur & redempteur, ayãs au reſte maintes aultres conditions des beſtes cruelles eux encore plus cruels, & ne ſuiuans rien autre choſe que l'apetit deſordõné de leur ſenſualité brutalle. Auſſi ceſte fameuſe Sorciere tant renõmee entre les Payens, a eu le bruict de changer telles gens (hõmes d'apparẽce) en beſtes bruttes, non tant à la verité d'exiſtence corporelle: que pource que ceux qui alloient à ſa cõpagnie (eſcolle de toute impudicité) ſuiuoient pluſtoſt la trace de beſtes ſenſuelles, que d'uſer du frain de la noble raiſon.

Pſal. 48

Virgil. in Bucolic. Eglog. 8.

Boet. lib. 4 de conſolat. metro. 3.

Par quel moyen l'art de Magie eſt creue entre les hommes.

CHAP. 9

ET ceſte beſte, dict S. Iean, mõte de la terre. Car telles gens terreſtres & charnels, par la puiſſance du Diable, & des biens terriens qu'ils ont acquis par ſon moien, mõtent en opinion de ſoy-meſme & par orgueil s'eſleuent contre Dieu, Ils ſe font grands, aucuns, en ſe rendans admirables entre les fols ſenſuels par leurs œuures inuſitees, n'eſpargnans auec ce n'y forces, n'y richeſſes terreſtres pour ce faire des autres mortels accroire, ſuiure & honorer. Par laquelle ruſe quelques vns d'iceux ſe ſont aduencez & introuz iuſques a la principauté & des Royaumes & des Empires tant hault ſont ils montez: mais pour deualler apres ceſte vie, & quelquefois en icelle & eternelle miſere dõt par ceſt art meſme ſur to°, les Perſes les Bactrians & les Ægiptiens ont maintenu pour vn temps, leurs Royaumes & republiques: eſtabliſſant eſcolles ouuertes de ceſte ſciẽce, ou ils faiſoient inſtituer leur ieuneſſe, ceux ſpeciallement qui eſtoiẽt de plus noble cõdition, car tel eſtoit le vouloir du prince (pour lors) du monde lucifer, auquel ceſte icolaſtre antiquité rendoit ſes vœux, luy ſer-

Plin. ſecũd.

Alexãd. ab Alex. lib. 2. Geniali. dier. cap. 25.

uant en diuers metz de ſuperſtition. Et parce ceſte beſte, ſoit le Diable, ſoit la Magie, receuoit lors vn pluſgrād hōneur: l'excepte toutesfois les Empereurs de Rome qui ont eu ceſte gloire d'auoir fait peu de conte de ceſte tenebreuſe vanité: ſi ne retirons d'vn ſi grand nombre vn Numa Pompile premier Romain inuenteur de maintes eſpeces de deuiner, & autres ſuperſtitions voyſines de ceſt art: & depuis la venue du ſauueur [a] vn Neron, qui toutesfois en fin a eſprouué lavanité d'icelle: [b] mais deſſus tous ce malheureux Iulien l'Apoſtat, lequel par cōuoitiſe de regner l'ayant apriſe en cachette, en a fait preuue plus hardiment que les autres. Que ſi à laueu de ces grans perſonnages ceſdicte beſte de Magie a prins authorité ſur les hōmes: [c] moins n'ont fait pour icelle quelques anciens Philoſophes qui l'ont tenue en ſinguliere recōmandation, & enſeigné aux autres, ſpeciallemēt a ceux de Grece, & d'Italie l'ayant, apriſe des nations lointaines & eſtranges, ou ils auoient voyagé. Et pource moins de peine a elle euë à ſ'eſpādre par l'vniuers, que plus excellans eſtoient ceux la q l'annoncoient par tout, cōme vn Platon, vn Pytagore, vn Empedocle & deſſus tout vn Democrite & ſemblables.

Ruper. li. 8. cōm. in Apocal. cap. 13

Plutar. in eius vita de viris illuſtr.

Plutar. in eius vita de viris illuſt.

a *Plin. lib. 30. hiſt. nat. cap. 2.*

b *Niceph. Eccleſ. hiſt. lib. 10. cap. 34. & 35.*

c *Plin. li. 30 cap. 1.*

Les Empiricques Medecins, les Vrinaires, ou Phisionomiastres, les Prononsticqueurs, & Almanatistes suspects en Sorcellerie, la font valloir. Et quand elle sera en sa plusgrande authorité.

CHAP. 10

A Ceux-la n'ont point nuit les Medecins anticques qui l'ont quelque fois aussi practicqué en la gueriso (qu'ils estimoient) d'aucunes maladies autremẽt incurables, & en coniecturant de l'issue de toute espece d'infirmité: si n'a elle esté toutesfois (en ce qu'elle fait a la diuination) en moindre estime aux Astrologues & Mathematiciens, qu'a tous ceux la, lesquels, to⁹ d'vne mesme affection, s'en sont, aydez biẽ souuent, ne fut ce q̃ pour se monstrer plus admirables & gentils cõpagnõs en leur art, qu'ils n'estoiẽt pas. De sorte qu'aucuns ont voulu dire icelle auoir prinse sa source & son cõmencement de telle ambitieuse curiosité en ces anciens la trop singuliere, & remarquée: d'autãt q̃ ceſt art, principallemẽt, de Sorcellerie, en ce qu'elle sẽble apporter gueriſon, & valoir à la prenunciation des choses qui sẽblent à aduenir, és façons q̃ dirõs tantost, elle a non mediocre affinité auec les disciplines de medecine & d'astrologie, ce q̃ faict craindre q̃ ceux la, voire en ce tẽps cy mesmes soiẽt imbuez de ceste

Magie, lesquels par la seulle inspection des vrines, ou des phisionomies iugent, sans escouter n'y manier les patiens, à la verité & seurement de toutes maladies en quelque part du corps humain qu'elles soient: cela n'estant en la puissance de leur art ou qui operent, cõme empiricques a la curatiõ d'vn mal sans bonne raison de l'art de medecine: ceux aussi qui par le mouuement seul des estoilles, veullent predire tous cas futurs, cachãs soubs le nom de leurs arts liberaux, dont ils se disent seullement professeurs l'infame l'exercice de ceste pestilentieuse superstition Sorciere. Ainsi doncques petit à petit à prins croissãce ceste beste, & a par sa course legere finallement penetré si auant, qu'elle est paruenue iusques en noz Gaules des long temps a, i'ause bien dire (quoy qu'il ne le sẽble à voir) presque passée par tous les climats da la terre, retenant encore de present en plusieurs endroits mesmes de la chrestiété sa premiere vigueur du paganisme: combien que tant finement & à couuert cela se manie speciallement en ceste France, ou y a encore plusieurs bons princes & gens de bien, que n'est la femme Sorciere comme pour telle souuent par son mary, l'enfant, du pere, n'y la seruante, de son maistre. Mais quant l'Antechrist sera arriué, lors elle sera pl⁹ manifeste, & en sa plusgrande vigueur: alors vn nõbre infiny de Sorciers & Sorcieres seront en ce-

Plin.

Exode 7. dit pour vn temps (helas qui leur ſera bien cher vendu) auec leur Roy & Capitaine: cõme il nous a eſté prefiguré en Pharaon, auec lequel regnant en Ægipte eſtoient en bruict vn Iannes & vn Mãbres grans maiſtres gonnins en ceſt art, qui l'oprimoiẽt enſemble le peuple de Dieu. Ce qu'il ne fault pas eſtimer eſtre fable ou menſonge, puis qu'ainſi eſt q̃ noſtre Seigneur Ieſus Chriſt a predit qu'a-
Math. cap. 24. prochant la fin de ce monde, & ceſt Antechriſt voulant, tout a deſcouuert, eſleueroit pluſtoſt dilater, ſon Empire, pluſieurs faulx prophetes (tels que ſont tous Deuins, Sorciers, & noz prononſticqueurs de neiges fõdues ou à fondre, qui mentẽt le plus ſouuẽt) feront des ſignes admirables, a tant que, ſy faire ce pouuoit, ils ſeduiront les eſleuz de Dieu: ce qu'il fault vrayement entendre ſpeciallemẽt en la vertu de ceſte beſte hydeuſe, laquelle auſſi pour ce regard eſt ditte par S. Iean auoir deux cornes.

Qui ſont les deux cornes, ceſt adire les ſupoſts & fauteurs de ceſte beſte Magie.

CHAP. II

CAr qui ſont ces deux ſuſdittes cornes de ceſte ſeconde beſte ſinon les appuys & ſupotz de l'Antechriſt meſme & de Magie repre-

sentez par les deux plus insignes Magiciens, qui soient pource mẽtionnez és saincte lettres, scauoir est les susdictes Iannes & Mambres, qui ont seruy cõme de deux cornes à Pharaon (figure d'Antechrist) pour resister a Moyse & Aaron en faisant semblables signes qu'iceux en la presence de ce Roy inique de son Peuple Ægiptien & des enfans d'Israel, afin que voyans ces cas semblables, ny luy, ny ses subiects ny mesmes les Israelites (s'il s'eust peu faire) ne recõnoissent non plus la puissãce de Dieu (indice en ce & argument de sa volunté) aux miracles de Moïse, qu'aux signes de ces deux malheureux, & que demeurans par ce en doubte, fussent lesdicts Israëlites retenus, & engardez d'aller par les deserts sacrifier au Souuerain Dieu, ou il les appelloit. Dont nous retirõs en cõsequence q̃ par ces deux infames seducteurs & rebelles nous est represẽtée toute la troupe de leurs semblables Magiciens & infidelles speciallement hereticques, qui par ce mesme art, ainsi que par argumens cornus, empechent les spirituels Israelites (cupides de la diuine cõtemplation) d'abandõner les tenebres de ce monde sensuel, pour aller és lieux solitaires sacrifier leurs corps par œuures de penitence, & dedier leur ame à Dieu par vne plus ardente charité. Ce sont ceux la mesmes, lesquels brouillans les cerueaux fãtasticques d'vne infinité de doubtes nubi-

Exod. 7. 8. & cet.

leuſes empechent les inconſtans ſe ioindre à Dieu par vne viue foy & ſolide: leſquels engardent auſſi les autres non plus fideles, attains de quelque maladie, ou perte de biens, & pouſſez d'vne legereté, d'auoir en Dieu ferme eſperance, quant voyant tels pipeurs ſe venter de bailler gueriſon, de reueler vn l'arrecin, ou ce qui eſt inconnu, & de faire quelques tours de paſſe paſſe, ils ont recours à iceux pour auoir, ou ſçauoir par leur artifice ce qu'ils deſirent, pluſtoſt qu'a Dieu en leur neceſſité, ou qu'a ſes ſaincts, qui font de vrays miracles, ou aux moiens dont vſe l'Egliſe: ne pouuans telles gens infirmes en la foy (diſcerner, que ces enchanteurs, qui ſemblent faire le meſme) ne font ce credit vrays miracles: mais ſeullement en apparence de verité pour mal & pour ſeduire, cõme leur maiſtre Satan. Ne plus ne moins que ceux auſſi qui preſtent l'oreille aux hereticques, ne peuuent remarquer quelle eſt la vraye ou fauſſe Egliſe: q faict que par ces deux moiens là ces malins leuent leurs cornes cõtre l'aigneau immaculé Ieſus Chriſt. Mais plus apertement (pour le preſent) ces derniers hereticques qui regnent en ce temps cy: leſquels auec leur Pharaonicque Antechriſt, ceſt adire par tyrannicque violence, retiennent le monde en grand erreur, ſ'oppoſans contre le vray Agneau ſuſdict, en faiſãs apte guerre à ſes ſaincts, par force, par armes, par

Cyril. Alex. li. 7. ca. 8. in Ioan. Plin. li. 30. cap. 2.

tromperie,& repugnance à la verité.

Deſcription des Sorciers & Sorcieres Magiciens & hereticques de ce temps cy.

CHAP. 12

DE ces deux meſmes cornes, qui ne diroit S.Paul auoir expreſſement parlé cõme par prophetie quant il aduertit ſon diſciple de ce qui deuoit aduenir vers la fin de ce monde? voicy ces mots ou ſemblables: aux derniers iours (dit il) les temps ſeront fort dãgereux, pource que les hommes ſeront amateurs de ſoymeſmes, cõuoiteux, ſuperbes, blaſphemateurs & deſobeiſſants a leurs parens, ingrats, mechans, ſans bonne affection, ſans paix, faulx accuſateurs, paillars, cruels, ſans benignité, traitres, arrogans, enflez d'orgueuil, aueugles,& pl⁹ amateurs de volupté que de Dieu meſme: ayans bien quelque apparence de pieté: mais renonçans la vertu d'icelle: & pource fuys telle maniere de gens. Voila les tiltres d'honneur & blaſons de ces magnificques Apoſtres du Diable, leſquels ie voudrois chacũ cõgnoiſtre auſſi bien leur vrayement cõuenir que ceux qui les ont frequentez ou bon gré ou malgré ſoy, comme auſſi ce qui enſuit au meſme texte ſẽble eſtre dict preciſement des mal'heureuſes femmes *Timoth. 2*

a Euseb. Ec. hist. lib. 2. cap. 13.

qu'ils ont seduites & attrapées au trebuche de leurs impietez a selõ la mode de leurs deuanciers disciples de leur grand docteur Simon le Magicien: femmelettes chargées de peché (dit S. Paul) qui se laissent conduire à diuerses cõuoitises (cõme tesmoignẽt leurs superstitieuses curiositez) tousiours aprenãtes, & iamais ne paruiennẽt à la cõgnoissãce de verité. Puis poursuiuant il dict encore de ces Seducteurs & tout ainsi que Iannes & Mambres ont resisté à Moïse: ainsi ceux cy repugnent à la verité gens corrompus d'entendement, reprouuez en la foy. Ne sont ce pas la les viues couleurs desquelles sont fort gẽtiment paincts nos hereticques libertains? Mais mieux encore sont elles seantes aux meurs de nos Magiciens, de nos deuins, de nos Pronõsticqueurs, superbes, & de nos Sorciers, & Sorcieres. Leurs fais barbares, leurs gestes impudens, leurs dissolutions, leurs traitres dessains, leurs actes execrables, leurs propos vains, mocqueurs, & mẽsongers soient raportez à ce que dict l'Apostre, & on vaira s'il y a rien de different. Tels sont les nœuds & durillons des deux cornes horribles de ceste mõstrueuse beste. Ie ne veux pas toutesfois nier qu'aucuns considerans q̃ l'Antechrist a deux peuples soubs le ioug de sa loy, aussi bien que nostre Seigneur Iesus Christ, interpretent lesdictes cornes des Iuifs & des Gentils, qui sont encore pendus

au crocq d'incredulité & d'idolastrie menãs la guerre a ceux qui tiennẽt le party de Iesus-Christ: car telles gens sont aussi les vrays supposts du Diable, & ne s'espargnent moins q̃ les autres à charmer, enchanter, & enforceler ceux qu'ils peuvent cõme sont foy plusieurs histoires. Et pource comme tels & comme estãs rebelles en la foy, ils sont sẽblablement de l'escolle de ces deux Iannes & Mambres.

Les Magiciens & Sorciers se veullent faire semblables à l'agneau Iesus-Christ.

CHAP. 13

OR tous ceux-la appellez pour ces raisons iustement cornes de l'art Magicienne, sont dicts encore en ce sẽblables à l'agneau qui est Iesus Christ, ou pource que l'Antechrist prince de Magie, est le chef des Iuifs & Gentils infideles cõme Iesus Christ de ceux qui se sont rẽgez à la foy: ou pource que ces enchãteurs font choses cõme luy admirables & veullẽt aussi acquerir par ce moien pareil bruit & honneur que luy mesmes. Aussi ce Dragon le Diable (duquel ils sont sectateurs (s'est il pas voulu (ceste habille lourdault) faire egal au fils de Dieu quant il a dict. Iemonteray & seray semblable au souuerain: a mesme raison est ditte ceste beste Sorciere parler en la façõ *Isa. cap. 14*

du Dragon. Car telles gens brutaux disent en leur cœur (cõme ils demõstrent par leurs œuures) qu'ils veulent se parangonner a Iesus Christ, & ce par leurs faulx miracles & diuinations, à l'execution desquels, comme de tous leurs mechans faicts ils emploiẽt les mesmes blasphemantes parolles & inuocations qu'ils ont apriſes de leur precepteur ce Dragõ Diable. Finallement (dit S. Iean) ceſte beſte faiſoit la meſme puiſſance que la premiere: car quel eſt l'Antechriſt, tels ſont ſes alliez & conſors. Mais ce ſera (dit-il) en ſa preſence, ceſt adire en ſa vertu diabolicque qu'ils feront telles choſes puiſſantes. Ce que voyant les hommes ignares & mal conditiõnez ils adoreront ceſte premiere beſte, en la puiſſance & au nom de laquelle tels ſignes merueilleux ſe feront.

Qu'il ſemble qu'Antechriſt aproche. Et en quelle ſorte les Sorciers ſont hypocrites & ne font en verité tout ce dont ils ſe ventent, deſquels qui s'ayde ou les frequente il ſe damne, eux ayant la conſcience corrompue.

CHAP. 14

O Doncques troys & quatre fois malheureux Sorciers & Sorcieres, Magiciens & Deuins, Race peruerſe de l'Antechriſt & ſemence du Diable, ennemis de

de Dieu, & premiers fauteurs d'vne si grande impieté & plus qu'Idolatrie, Officiers, Bedeaux, Heraux d'armes, & trompettes du filz de perdition, lors qu'il comparoistra en personne visible, pour enioler & seduire le monde, declinant au cours de ses vieilz ans. Ausquelz temps las combien pres semblons nous approcher, puis que voyons estre accomply la plus grãde part de ce que ce saint personnage nous a (comme auons veu) predict? & si ne nous contentons de l'oracle de ce diuin Prophete: sainct Paul nõ de mediocre authorité, nous apprendra qu'auons ia plus d'vn pied dedans la barque de ceste derniere & miserable saison : & que pour le moins les auãtcoureurs de cedit Antechrist sont ia en campaigne pour commencer à dresser l'eschaffaux sur lequel ilz entendent auec leur prĩce sanguinaire iouer leur cruelle tragedie. a L'esprit, dict ceste Apostre, m'aduertit apertement qu'aux derniers temps aucuns se desuoyeront de la foy, s'applicquans aux espritz d'erreur, & aux sciences des Diables, mentans en hipocrisie, auec vne conscience corrompue, deffendans de se marier, & d'vser des viandes que Dieu a creées pour en manger auec action de grace. Qui ne se persuaderoit Chrestiens François, ceste orage & tempeste d'hommes endiablez estre tombée sur les foibles espaules de ce siecle deplorable, puis que voyons cela sortir son plein

a 1. Tim. 4.

effect, maintenant que par tant de moyens vn si grand nombre d'hommes & femmes se desbandent de la fidelle troupe des vrays Chrestiens & Catholicques, pour guerroyer contr'eux sous les enseignes desployées de ie ne sçay quelz espritz d'erreur, espritz volages & de contrarieté: b & d'autant que plus y en a de ceste ligue enregistrez en leur rolle plus à bon droict augmẽte nostre suspicion que ce monde approche pres de sa fin: mais ou est la science plus diabolique que la Magie, l'Enchanterie, Sorcellerie & diuination, mesmes tous ceux qui font profession couuerte ou manifeste de ces maudictz arts, ont ilz moyen plus commode à esblouyr & trõper les fantasies des simples, que fiction & hypocrisie? & qu'ainsi soit, font ilz pas semblant de faire des miracles, & autres tours c qu'en verité ilz ne font, comme de faire apparoistre & parler vn mort d (comme se vantent les Necromantiens) de sortir d'vn lieu clos, ou entrer sans creuasse, n'ouuerture, & tirer du vin d'vne muraille: de creer quelques choses, quoy que selon aucuns Autheurs ilz puissẽt produire de nouueau quelques petites bestiolles corruptibles comme Raynes, Mouysches, Vers, Erignées, & semblables, qui plustost viennẽt de quelque corruption des Elementz, des vapeurs & de l'humidité de la terre à cause de la pluye, par la force aussi humectante de la Lune, & l'ar-

b *Aug. epist.* 80.

c *Cyril. Alex. lib.* 7. *in Ioan. c.* 8.

d 26. *q.* 5. *cap. Nec mirum.*

e *Albert magnus.*

deur du Soleil, ou du mouuement orbiculaire des Cieux, amenées en ieu, & representées au beſoing par leurs Diables, que de leur art, ou du ſeul pouuoir diabolique, lequel ne s'eſtend ſi auant que de paruenir iuſques à la creation de quelque choſe pour tant petite qu'elle ſoit. Ilz ſe vantent dauantage de trãſmuer vrayement & de faict vn homme en autre forme, ou en beſte brute, ou autre choſe en autre ſubſtance : car auſſi de pouuoir predire ce qui apres vn long temps doit cõtingemment aduenir, & de guerir maladies de toutes ſortes incurables au medecĩ: mais tout cela n'eſtant en verité de leur part, ſort pluſtoſt de la puiſſante forge du Tout-puiſſant, & qui ne peult eſtre tiſſu d'autre main. Que s'ilz ſemblent bailler gueriſon à quelque maladie deplorée : c'eſt ou ſçachant par l'inſtruction damnable de leur maiſtre d'enfer la proprieté des herbes qu'ilz appliquent à la medecine qui peult naturellemẽt profiter à telles infirmitez : ou c'eſt plus toſt en oſtant le mal & la douleur qu'eux-meſmes par leurs ſorts & leurs ſemblables, ou (pour toucher au but) leurs Diables qui veulent contraindre par ce les hommes à les adorer, ont procurez au patient, d'autãt que ces eſpritz malings peuuent faire mal : mais iamais bien, ſi ce n'eſt en ceſſant d'affliger ce qu'ilz tourmentoient au parauant, & pourtant proprement ilz ne gueriſſent, n'eſtant

Augu. lib. de ſpiritu & anima.

Exemp. Fauſtin. clem. l. 10 recognit. Exemp. Vincent. in ſpecu. natur. l. 3. cap. 109 26. q. 5. can. epi.

En quelle maniere les Sorciers ſemblent guerir les malades.

Cyp. lib. de idol. vanit. M. minu. in octa. 26. q. 7. can. admoneant.

En quelle sorte ilz deuinent.

ceſt acte de faueur en la puiſſance de leur art. Ainſi eſt-il des larrecins que leurſdictz Diables ou leurs compaignons [a] ont perſuadé de faire, leſquelz par conſequent ces deuins peuuent bien quelque-fois par la relation d'iceux congnoiſtre, [b] comme pluſieurs autres choſes par eux ou autres ia commiſes ou commencées ſans le ſceu ny deſdictz deuins, ny de ceux qui les interrogẽt, en ce pendant par telles feintiſes de quelque commodité apparente qu'ilz promettent aux hommes, pluſieurs peu fidelles à Dieu courent apres eux, & les embraſſent comme beneficiers : pluſieurs contre tout droict, leur demandent ayde & conſeil, ne ſçachans pas les pauures miſerables, que pour ſauuer leur bonnet ilz perdent la teſte, pour l'ayſe du corps ilz donnent leur ame, & pour vn eſcu perdu ou deſrobé retrouué, ilz ſe font perte de ceſte precieuſe marguerite, pour laquelle acquerir les ſpirituelz enfans de Dieu vendent & donnent tout ce qu'ilz ont. Que trop mieux leur vaudroit d'attendre auecques patience comme Iob & le vieil Tobie, l'ayde de Dieu mandiée par la faueur de quelques Sainctz, & par les ſuffrages de l'Egliſe. Car c'eſt celuy, dict Iſaye, qui met au neant les ſignes des Deuins, & tourne en furie les coniectureurs, renuerçant les ſages (par opinió) ſan-deſſus-deſſouz, & rẽdant folle leur ſcience. C'eſt luy qui bleſſe & qui guerit, qui mor-

a *Aug. lib. de natura dæmonum.*

b *De ces deuinemens voy ãplement 26. q. 4. can. ſciendum.*

Leui. ca. 20. Deu. cap. 18. 26. q. 2. can. Qui ſine & q 5. ca. Qui diuinationes. ca. Nec mirum. L. nullus c. de malef. & mathem. Io. Gerſon. li. de erroribus circ. mag. 30. dicto. Mat. c. 13 Iſa. c. 44

tifie & viuifie. Et penſez vous que ne ſçachent pas bien tout cela ces maudictz Sorciers & Sorcieres, comme tous ceux auſſi qui ſe meſlent de deuiner, mais ilz ſont (comme dict ſainct Paul en ce lieu meſme) tant corrompus d'affection & conſcience, qu'il n'eſt de merueilles ſi aucun remord ne les poinct, ſi mille ſyndereſe les eſguillonnent, nulle aduerſité, nulle peine ſeuere, ou douce remonſtrance les peult induire à repentance, & à faire penitence d'vne infinité de meurtres inſignes, & autres forfaictz qu'ilz commettent de iour en iour, & qui pis eſt moins encore ont ilz contriction des ames qu'ilz ont contre toute pieté corrompues, gaſtées & tuées, les conſacrant à leurs Diables. Ce que font ſur tous quelques ſages femmes ou belles meres, qu'on appelle, Sorcieres des petitz enfançons, à peine eſcloz, & par elles tirez des entrailles de la mere, ou bien en frequentant auec les autres par trop familierement, pour les abreuuer ou ſoulager de leur meſme art.

1. Reg. 2.

Iacob. Spr. in Malleo mal.

En quelle ſorte les Sorciers deffendent ſe marier, ou eſt parlé de leur enorme paillardiſe, & d'vſer des viandes.

CHAP. 15.

AV surplus sont ce pas ceux-là mesmes qui engardent de se marier, & qui le deffendent, non tant de parolle, que par effect, quant auec leurs malefices, ou par morceaux enuenimez, ou par superstitieuses ligatures & certains autres charmes, ilz procurent vne ie ne sçay quelle inimitié, hayne ou desdain entre le mary & la femme, & font tant qu'ilz ne se peuuent conioindre à la procreation des enfans, qui est le premier but de mariage? Quãt ilz attirent aussi par leurs breuuages amoureux, par leurs infectueux regards, & autres infiniz moyẽs, plusieurs en leur amour charnel, & plusieurs autres autrement chastes & pudicques qu'ilz accouplẽt par vn lien trop libidineux, auec ceux ou celles qui de ce faire les ont requis & sollicitez? & quant ou eux le plus souuent, ou autres quelquefois par eux charmez, se contentans d'vne charnelle cohabitation auec leurs semblables Sorciers & Sorcieres, & mesmes auec leurs Diables Asmodiens, nõmez par les antiques payens Faunes, Syluins, Driades, Naiades, Pans, ou Satyres, & par noz peres de religiõ Iucubins, communs presque à toutes Sorcieres, & Succubins pour les hommes Sorciers soient visibles en forme de corps humains, ou auec quelque corps d'vn mort, meu & a-

Indecret al. tit. de frigi. & malef. 133. q. 1. Si per fortiarias.

Porphir. l. 2 de animalĩ abstin.

Exempl. de Marcio & des Simoniens. Iren. lib. 1. aduersus hær. c. 9 & 20.

Io. fr. Pic. Mir. lib. 4. prænot. c. 4.

Semble mesmes d'iceux estre entendus aucuns d nommez en Isa. 34. d & Ierem. 50. f.

Aug. li. 15 de ciu. Dei cap. 23.

S. Thom. 1. q. 51. art. 3.

Exemp. 5. Brigit. li. 6. c. 51. Io. Nider in form. lib. 5. c. 4. & 9

Exemp. in vita S. Bernã. de muliere dormiente marito. item apud Vin. lib. hist. 22. c. 30. de Merlino. Ioseph. lib. 1. Antiq. cap. 5. in 6. ca. Gen.

gité par ces Diables (demourans toutesfois sans vie) ou bien soient inuisibles, par la violence seulement d'vne impression & illusion fantastique, ne se souciét de paruenir au premier ou au second lict de mariage, ou d'auéture s'ilz se marient, ce n'est que par honte, par contrainct quelquefois de leurs parés, ou par autre necessité, ou bien plustost pour mieux couurir & assouuir leur des-meſurée lubricité. car moins ne s'efforce ce vilain esprit de fornication à faire fausser la foy de mariage, qu'à deflorer le blanc liz de virginité. Sont ce pas aussi ceux-là qui empeschent d'vser des viandes que Dieu nous a creées, quant ilz les assaulcent d'vne poison pour s'en ayder à leurs sorcieres entrepriſes? Quãt par leurs charmes & sacrileges inuocations ilz font tomber la gresle, la bruine, ou la tẽpeste dessus les grains & fruictz de la terre? mais principallement quant ilz font perdre l'appetit à ceux que par leurs sorts ilz bourrellent? car certes lors les pauures langoureux ne peuuent vser d'aucune viande, comme n'agueres a esté veue vne ieune Damoyselle au pays de Rethelois en tel desgoutement de toutes choſes propres au viure, que elle a esté l'espace de plus de quatre moys sans rien vser à nourriture, ny seulemẽt aualler, long temps abandonnée des medecins, aueugles en son mal, duquel finallement elle est expirée en vne extreſme langueur, sei-

Vlric. molitor Tract. de lamiis, &c.

che comme bois, maigre plus qu'vn heron, legere comme vn oyseau, passe ainsi qu'vn drapeau, & plus rechignée que parchemin qui gresille pres le feu, dont ie laisse à penser si telle fin chetiue estoit causée du sort commun de nature plustost que de l'empoisonnement de quelque vilaine Sorciere.

Qu'il semble que Sathan soit dechesné & enuoyé pour seduire les meschans, en punition des abus.

CHAP. 16.

HElas Chrestiens & chers François, voyant ces insignes & estrãges forfaictz mixtionnez de tant d'autres heresies, & brouillez auec vne infinité de vices & abus, dont est maintenant le monde enyuré, mais sur tous pays ceste France qui porte le diuin tiltre de treschrestienne qui ne diroit donc ceste horrible beste premiere cy dessus dicte, ce Dragon, ce Sathan estre deslié en ceste arriere saison, en ce tẽps cy dernier & miserable, que plus le monde va en auant, plus vn chacun se precipite au gouffre de toute impieté ? Ie laisse là en arriere les pechez (qu'on dit) de mesnage. Seulement ie demande, où est iustice maintenãt, ou sont les blasphemes, les vsures, les Simonies, les heresies, les incestes & paillardises, les meurtres coustumiers, les sacrileges a-

perts, les Sorcelleries punies? Où eſt le Prince qui viuemẽt & pour le ſeul nom de Dieu, ou le zele de ſon antique religion eſpouſe la cauſe, & prenne la querelle pour ſon Dieu & pour ſon Egliſe? Que ſert l'eſpée pẽdue aux flancs du gentilhõme, s'il ne l'employe d'vn roide bras pour la tuition de la vertu, & la deffence de la foy paternelle contre les mutins & rebelles ennemis de Dieu, de l'Egliſe, de pieté & ſainɛteté? Et ou eſt la grauité, la cõtinence & honneſteté de l'eſtat de preſtriſe? la fidelité du marchant, la ſimplicité du Laboureur, & la pudicité de la femme? mais qui ne verroit que plus allans noz vices en augmentant, tant plus auſſi les forces de ce Sathan redoublent deſſus nous, & plus de liberté luy baillons nous comme aux ſiens, cõtre nous meſmes? Certes ſi Dieu, qui eſt la meſme bonté, ne nous auoit laiſſé encore vn peu de ſemence, & de la race des gens de bié, voire de tous Eſtatz, & de tout ſexe, nous aurions iuſte occaſion de nous perſuader que voicy le temps duquel ſainɛt Iean a encore prophetiſé malediɛtion deuoir aduenir ſur la mer, c'eſt à dire ſur ces incõſtans pecheurs principallement Sorciers & heretiques, qui ſont amers, turbulens & tempeſtatifs, comme les vagues de la mer: & ſur la terre, voulant entendre ces gens cy meſmes ou leurs ſemblables hommes terreſtres, ſenſuelz, ſecs & arides, à faulte de la grace de Dieu. Apoc. 12

Malheur à ceux-là, dict ce Prophete, pourtãt qu'en eux le Diable descend auec grande colere: mais ce non tant, possible, par presence personnelle, qu'exerçant dessus eux son malheureux pouuoir, souz lequel estant ainsi asseruis que pourroient ilz bien faire? Quelle sincerité de vie attendons nous de ceux-là qui sont poussez & conduictz par vne si inique violence? Voyez aussi comme leurs œuures surpassent les bornes de toute pieté, de raison, d'humanité: ou n'y a iustice, ny mesure, n'equité. Depuis que non seulement ilz ont baillé lieu en soy à vn tel seditieux, tiran: mais de propre volonté ont employé leurs forces, & fait plus que deuoir de l'inuoquer & de l'attirer à ces fins par leurs charmes & horribles admiratiõs? Dieu d'autrepart qui est iuste vengeur de leurs precedentes impietez & meschantes volontez, mesmes pour chastier noz fautes, luy baille licence de venir á eux, & de les posseder par sa puissance, comme autresfois du temps qu'auec tous abus regnoit Achab, & ceste meschãte Royne sorciere Iesabel, il le licencia à sa requeste de s'éparer des faux Prophetes d'Israel pour estre esprit de mensonge en leur bouche, & les deceuoir tous tant qu'ilz estoiẽt. Au semblable en Isaye parlans morallement du Diable souz le nom d'Assur, qui signifie traistre ou heureux, tel qu'est le diable, nul autre traistre ayant esté doué de telle felicité naturelle

Origen. homil. 16. in numer.

3. Reg. c. 22.

Isa. ca. 10.

que luy, Dieu dict malheur à Assur, qui est la verge de ma fureur, & mon bastõ en la main duquel est mon indignation. Ie l'enuoyeray à vne gent trompeuse. Ie luy bailleray charge contre le peuple de ma fureur, à celle fin qu'il emporte les despouilles, & rauisse la proye, & le mette à fouler souz les piedz cõme la fange des rues. Cela vrayement François, comme iadis a eu lieu par Sennacherib sur les pecheurs de Iudée, lesquelz il a ruinez, ainsi a il faict sa descharge dessus nous, quand le Diable est venu pour decenoir les trompeurs, Enchanteurs, Sorciers & heretiques, qui sont au beau milieu de nous, exploictans dessus noz testes la iuste fureur de nostre Dieu, par noz vanitez trop aigrie & irritée dont nous ont estez rauis les biens, la gloire, la vie. & qui plus est les ames d'vn nombre infiny de noz freres, proye & despouille autrefois faicte par nostre fort Capitaine Iesus-Christ contre le prince des tenebres. C'est, di-ie, dessus nous desbordez & encharnez à tout vice, entre lesquelz nostre aduersaire cornu commence mieux que deuant à descocher plus viuement les flesches de son yre, que sur toute autre natiõ, comme il faict congnoistre par les abominables faictz de ses propres membres qui sont entre nous, ces Sorciers, faux chrestiens & heretiques, lesquelz comme ayãt vigueur d'vn mesme esprit de contradiction tant aspre-

Note que Assur auec aspiration signifie noircy, ou feu de liberté, qui sont Epithetes fort conuenables au Diable. Et est icy entendu Sẽnacherib interpreté le buisson de destruction, ou du glaiue, par lequel sont entenduz les faux iuges & heretiques selon sainct Hieroſme à la gloſe. Iuxta illud Luc. 11.

ment nous trauaillent. Et tant plus contre tous se monstre il maintenãt enflambé, que moins de temps il scait ou se doute d'auoir à pouuoir plus nuire aux hommes, & à receuoir son dernier metz par l'arrest du iugement general, alors que, [a] comme dict le Prophete, le temps de sa visite sera venu, & sa gloire embrasée ardra tout ainsi comme la braise du feu.

Apoc. 12.

[a] *Isa. 10. d*

Comme le Diable est maintenãt lié pour les bons, & deslié pour les infidelles, speciallement Sorciers & heretiques. En l'abysme de la malice desquelz il est precipité.

CHAP. 17.

ET ne faict contre ce que disons, qu'en ce Testamẽt nouueau regnãt le souuerain Roy des roys le Diable deuoit estre chassé biẽ loing de ses subiects, selõ la promesse faicte par nostre Dieu aux fidelles de ceste Eglise, quand le Prophete Ioël dict en ces motz, Dieu a zelé, c'est à dire ardemment aymé sa terre (qui est l'Eglise) il a pardonné à son peuple (l'ayãt racheté de son precieux sang) & luy a dict: Ie vous enuoyeray du froument, du vin, & de l'huyle (qui est son precieux corps & son sang souz les especes de pain & vin, dont l'huyle de sa misericorde

Ioel. cap. 2.

nous decoule) & ne ſerez plus en riſée contre les Gentilz (car ilz ſe conuertiront) & ie chaſſeray bien loin celuy qui eſt d'Aquilon, c'eſt à dire, ſelon l'aduis des plus doctes, le Diable c qui ſe vantoit deuoir eſtre aſſis en la montaigne du Teſtamẽt, au coſté d'Aquilon: mais que nous repreſente Aquilon, ſinõ vne region froide & ſeiche? Par ce donc eſt bien prouué & demonſtré qu'il habite aux cœurs refroidis & deſtituez de la chaleur du feu de charité. Auſſi s'enſuyt il que noſtre Dieu dict encore par ce meſme Prophete. Ie le pouſſeray en vne terre ſans chemin, & deſerte. Telz ſont, à vray dire, les cœurs de ceux qui ſont vains, ſecs & tepides, ou Dieu n'habite point, & charité ardente ne trouue place pour s'y loger, & parce le Diable demeure encore en ceux-là. En laquelle demeure ſa puanteur, c'eſt à dire, ſes peſtiferes tentatiõs, auec l'infection du conſentement à icelles, doit monter iuſques au hault degré de leur raiſon, de ſorte qu'elle en ſera toute infectée a & pertroublée. a C'eſt là proprement le lieu meſme ou ſont les vrayes tenebres ſpirituelles, deſquelles le Diable eſt dict le Prince, & ou il faict ſa reſidence. b Il eſt ce nonobſtant vrayement lié & garrotté par la main de ce grand & fort Ange de lumiere, Ange du Teſtament noſtre ſauueur Ieſus-Chriſt. De maniere qu'il ſemble en ceſte façon ne pouuoir plus nuire aux fideles Chreſtiens,

c *Iſa. ca. 14*

a *Aug. in pſal. 26.*

b *Apoc 20*

& qui ne le iugeroit estroictemẽt enchesné voyant tant de ieunes enfans, & de filles delicates, tant de vieillardz & femmelettes caducques, le supplãter tant en religion qu'autrepart, par leurs vertus, & l'austeritê de leur vie, contemnans les allichemens & vanitez & de la chair & du monde? combien de Martirs, combien de Confesseurs, combien de Vierges & chastes mariez ou en veuuage luy tiennent ilz le pied sur la gorge, par vne sincerité de vie? Combien de prestres ou exorcistes le deiectent ilz des corps, ou autres lieux qu'il possede, mesmes, & par absolutiõ des pechez confessez, du plus profond des ames, esquelles par puissance au parauant il residoit? c Il n'ose s'approcher de tous ceux là qui sont par trop dissemblables à ses malignes complexions: mais estant reserré pour ceux-là, il est deslié, & iecté dans l'abisme du cœur puant, & de l'ame infecte & profonde en malice des tenebreux pecheurs: comme en special de ceux qui plongez au lac de toute infection mentalle & corporelle exercẽt obstinement ce pernicieux estat de Sorcellerie, ou malefice, abismé de malice supresme, & gouffre le plus ord & vilain, le plus obscur & profond en toute impieté qu'õ pourroit estimer.

c *Cyril. Alexan. lib. 4. cõtra Iulia.*

Petite digreßion ſcauoir ſi le Diable ſe faict publiquement quelque part adorer, depuis la venue du Sauueur, & de l'apparence de vraye religion dont pluſieurs ſont ſeduictz.

CHAP. 18.

AV par-deſſus bien eſt amoindrie la puiſſance & hauteſſe de ce prince orgueilleux, lequel eſtoit deux mille ans n'ya pas paſſez, eſleué par tout l'vniuers au hault degré d'honneur, ſoy faiſant publiquement adorer és Idoles, par les plus grandz Princes & Monarques du monde, a & qui depuis par Ieſus-Chriſt decheant grandement de ceſte indigne excellence eſt dict tõbé en vn abiſme, d'autant que tel honneur qu'au parauant ne luy eſt plus apertement rendu és temples ſacrileges & prophanes: ny les ſacrifices ne luy ſont plus faictz ſolẽnelz comme de couſtume, b quoy q̃ quelques Autheurs (poſſible chatouilleux en ceſt endroit au faict de la Religion) comme venans & racontans nouuelles de loing pays, & pource penſant eſtre mieux diſpenſez à bourder à leur ayſe, nous veulent faire accroire qu'encore en quelque partie des Indes comme en la grande ville de Calicut, il tienne ſon ſiege, ſouz vne hydeuſe forme, ayant ſur ſon chef

a Rupert. li. 11. cap. 20. cõm. in apocal.

b P. Boaiſtuau li. hiſt prodigioſ. poſt vertonianũ, Paul venit. Lud. patri. Rom. in hiſt. Ind.

cornu vn tyare à trois couronnes, ou il ſe faict publicquement adorer, ſpeciallement dedans vn temple faict en la forme (diſent ilz) de ſainct Iean de Latran qui eſt à Rome, ou chacun court comme aux grãdz pardons, à tout le moins vne fois l'an. Ce que ie ne voudrois, toutesfois tant aſſeurémẽt nier chargeant du tout ces graues Autheurs d'imposture, que ie ne diſe cela ſe pouuoir faire, la malice des Indois le requerant, & Dieu le permettant ainſi à leur punition, & à la preuue auſſi de la conſtance des fideles: comme il a bien long tẽps enduré, & quelque fois encore permet il, que ce Diable ayt contrefaict ſes œuures, ſes miracles, & vne maniere de religion ayans quelques traicts ſemblables de prime face à la vraye & Apoſtolique que tenons: mais plus (ce ſemble) icelle tirant au naïf de ſa premiere forme, comme eſt la maſquée Synagogue de noz heretiques: atelle qu'eſt auſſi en aucunes choſes celle des Turcz, ſpeciallement touchant leur Paſque & leurs funerailles ou enterrements des morts. Et telle finallement qu'en pluſieurs endroicts on diroit auoir eſté la payenne, de laquelle s'il ſemble que retenions quelque choſe, (n'eſtant ce que ſimple ceremonie) il n'eſt faict pourtant tort à l'integrité de noſtre religion, qui en vſe à toute autre & trop meilleure fin, que ces Idolatres, deſquelz nous l'auons retiré, dict ſainct Auguſtin, com-

a *Vide lib. qui inſcrib. de Geneal. Turcæ magni, &c.*

Vide Plutar. de viris illuſt. max. 13. vita Numæ Pompil.

Auguſt.

comme de la main d'iniuſtes poſſeſſeurs, leſquels le Diable auoit induit & enſeigné à cõtrefaire ce qu'il preuoyoit par le diſcours des eſcritures deuoir en l'Egliſe de Dieu eſtre obſerué, dõt il eſt dict pour ces faicts, & par aucuns iuſtement appellé le ſinge de Dieu, lequel taſche par ce moyen à esbranler la foy des plus fidelles & conſtans, & à rendre la vraye religion douteuſe à ceux qui ne l'ont encore bien embraſſée, comme autresfois auſſi il a tant faict par ſon diſciple premier Simõ Magus, que l'Empereur Neron ne ſçachant au quel croire ou à ceſtuy (qui faiſoit de grands ſignes & admirables) ou à ſainct Pierre, qui demonſtrant la verité, le ſecondoit ou deuançoit pluſtoſt par plus grands, il les a iectez pour vne fois tous deux hors de Rome, eſtimant & l'vn & l'autre pipeurs de monde & enchanteurs. Nous auons le ſemblable, ſpeciallement au cas dont il eſt queſtion où l'inconſtance des volages cerueaux pourra trouuer vne mer ſuffiſãte pour nager entre deux eaux, & flotter çà & là, ne ſçachant ou eſt l'heureux port de verité, puis que le Diable (qu'ils ne congnoiſſent tel en ce cas) ſe met en pareil degré d'authorité & demonſtrance exterieure, que le ſainct Pere de Rome, s'attribuant meſme prerogatiue ſous ſemblable apparẽce de religion en preeminence que la ſienne. Car l'vn & l'autre (ſi nous croyons aux ſuſdicts Autheurs) ſe

Cyprian.

Niceph. li. 2. cap. 36.

diſent grands vicaires ou lieutenans de Dieu pour decider ſur terre de toutes cauſes ſuruenantes, combien que l'vn en verité, l'autre en menſonge, & par plus grande preſomption. Ce que d'autant moins doit eſtre admirable à tout bō cerueau, que chacun ſcait ce braue outrecuidé auoir eſté iecté du hault des Cieux pour auoir atenté le ſemblable contre Dieu meſme auquel il vouloit eſtre
Iſa. 14. eſgal, & rauir le parc du Throſne ſouuerain, qui eſtoit deu à Jeſus-Chriſt, chef premier de toute l'Egliſe. Oſera il moins donc faire cy bas à l'endroict de ſon grand vicaire qui n'eſt qu'vn pur homme mortel? Ne pouuāt toutesfois pluſieurs diſcerner ceſte ruſe, nō plus que la faulſe ſemblance des autres ſuſdictes religions, eſt aduenu qu'en telles doutes perilleuſes, ilz ſont tombez dedans les rets, non ſeulement d'vne fort esbranlée & vacillante opinion d'erreur: mais d'vne obſtinée & heretique qui plus eſt cōfirmation en icelle. Ce qu'entendons deſdictz Turcs Mahumetiſtes & Atheiſtes: & en particulier de noz Vaudois Sorciers & ſorcieres, & de tous autres heretiques dedans la conſcience obſcure deſquelz, ainſi que dedans vn cœur abiſmé nous ſouſtenōs ceſt eſprit de faulſeté eſtre logé par le fourrier de leur infidelle peruerſité, & eſt vrayement pour ceux-là (afin de reprēdre le fil de noſtre diſcours) que nous diſons auſſi ce Sathan eſtre deſlié. C'eſt

à ceux-là que plus il peult nuire & les offencer. C'eſt ſur les meſmes que plus ſon audace a d'authorité. Mais plainement il ſera contre tous deliuré des cheſnes qui l'enſerrent, lors & tant de temps que l'Antechriſt tiendra ſes grandz iours ſur la terre, qui durera l'eſpace de trois ans ſeulement & demy, exerçant ſa plus grande cruauté. Et ce pendant (dict ſainct Paul) dés ores il beſongne ſur les enfans de deffiance & d'infidelité, quelz ſont noz Sorciers, cõme tous autres heretiques. *Apoc. 20.* *Epheſ. 2.*

Combien eſt dommageable faire accord auec le Diable (comme font tous Sorciers) ou vſer de ſes ſuperſtitions. Et cõme il fault ſe depeſcher d'iceluy.

CHAP. 19.

PAr ce diſcours (peuple François) il vous appert comme ces Enchanteurs, ces Magiciens, & tous leurs alliez, ne ſont que les auant-coureurs, ſuppotz, Miniſtres, & predicans d'Antechriſt, pour quelque commodité temporelle qu'ilz reçoiuẽt du pere d'iceluy (qui eſt le Diable) au contentement de leur ſenſuelle, ou pour mieux dire, du tout brutalle concupiſcence & affection. Et pource tant que d'hommes ou de femmes ſont par eux couſtumierement attirez en l'ordure de leur vile Confrarie,

pourpaſſer maiſtres en ce magnifique art, il faut qu'à leur mode ilz facẽt hommage expreſſe au Diable, chacun à celuy duquel il a vouloir de s'ayder, lequel ilz nomment leur petit maiſtre, & ce par façons tant horribles & execrables, qu'elles ſont ennuyeuſes à reciter, & odieuſes à l'ouye: quoy qu'il en ſoit receuant en ſoy le caractere du ſeau de l'Antechriſt, qui eſt en abiurant de bouche, & de faict & Dieu & la vierge Marie (laquelle ilz broquardent d'vn certain mot) reniant leur ſainct bapteſme, & deteſtant tout autre ſainct Sacrement. Que s'ilz ne ſont encore de ceſte grande eſcolle, à tout le moins ilz font tacitement alliance & pact implicite, pour vſer du terme des Theologiens, auec iceluy petit maiſtre, & ſemblent ce nonobſtant conſentir de faict à ceſte premiere tranſaction deteſtable, puis qu'en leurs œuures ilz s'aydent des ſignes, caracteres, charmes, & ſuperſtitions dont vſent les autres, par le Diable inuentez, tendant à faire ce que Dieu ne requiert, & nature n'enſeigne. Dont il aduient que petit à petit le Diable les attrappe de plus en plus dans ſes lacs, & quelquefois de telle ſorte s'y laiſſent ilz enfiler, qu'ayant preſté comme les autres le ſacrilege ſermẽt, ilz ne s'en peuuent, cõme aucuns voudroiẽt bien, puis apres aucunement depeſtrer. Dedans leſquelz filetz tous ceux & celles qui y ſont le plus fort enueloppez, ilz font aucu-

a *Io. Frãc. Picus Mirand. lib. 4. de rerũ prænot. cap. 7. Io. Nider in form. li. 5 cap. 3. Maleus ma lefic. Hippolit. mart. orat. de conſummat. mundi Apocal. 13. Maleus ma lef. Io. Gerſon. To. 1. de erroribus circ. Mag. art. 3.*

cyril. Alex. in Ioan. lib. 9. cap. 19. Maleus ma lef.

nesfois plus de meschancetez qu'ilz ne voudroient commettre, forcez à ce par leur maistre, voire à grands coups de bastonnades, comme faict foy leur chair toute meurdrie, bien souuent, & l'ont aucunes sorcieres confessé au supplice. Ainsi le Diable est il entré en saisine & plaine iouissance de telles gens, en la vertu de leur accord: duquel droict il ne peult estre depossedé ny deiecté, sinõ par la puissance a de ce plus fort nostre Seigneur Iesus-Christ, employée à la deffence de ceux là seulement, qui se repentans de tout leur cœur, luy requierent ayde & pardon, par la priere & humble supplication de quelques Saincts, ou faicte publiquement à ceste intẽtion de l'Eglise, accompaignée de ieusnes, aumosnes, & autres œuures de pieté. Ce qui aduient toutesfois bien peu souuent, tant sont ilz de court tenus, & estroictement garrottez par leur bourreau de maistre, dont est en eux vrayement practiqué le dire de saint Paul. Qu'il est impossible ceux qui ont estez vne fois illuminez, qui ont gousté le don celeste, & ont estez faicts participans du sainct Esprit (comme ceux-cy lors qu'ilz estoient Chrestiens qui ont ce pendant gousté la bonne parolle de Dieu, comme les vertus du siecle futur, & sont retombez) estre de rechef renouuellez à penitence, crucifiãs encore vne fois en soy-mesmes le Filz de Dieu, & l'ayant à mespris. Qui faict que la fin

a *Luc. c. 11.*

Heb. cap. 6

de telles gens plus couſtumieremẽt n'eſt autre choſe que le deſeſpoir.

Pourquoy le Diable ne nuit tant aux grandz par ſes Sorciers qu'au ſimple populaire.

CHAP. 20

CAs eſtranges, ô deſaſtres merueilleus & dignes de treſgrande pitié. Mais ô plus encore miſerables creatures, qui ſeulement pouſſées d'vn vent de vaine gloire, ou de quelque autre practique labile & tranſitoire, ſe baignent au lac de dãnatiõ eternelle, pour y attirer auec eux ceux qui les croyent & les enſuyuent: ou pour affliger quelque peu de temps en ce monde ceux qui les faſchent, & ſont les plus cõtraires à leurs Diables. Et qui eſt-ce qui nous deliurera de leurs ſorts, de leurs poiſons, & de leurs mains traiſtres & cruelles? Empeſchez vous Iuges & Seigneurs de la terre tous ces maux là ſi vous pouuez, car c'eſt à vous à y pourueoir. Ce faict touche voſtre charge & voſtre authorité [a] puis qu'entre les mortelz vous tenez la place du ſouuerain Iuge & [b] du Seigneur des Seigneurs. Coupez, trãchez le fil de l'abominable vie à telles gens que congnoiſſez nous combler & accabler de tant de malheureus deſaſtres, leſquelz plus drus que la greſle tombent ſur nous.

[a] 2. *Paral.* 19. *Rom.c.*13.

[b] *Apocal.*19

Car d'autant plus qu'ilz croiſſent & multiplient au milieu de nous, plus deſſus nous leur prince leur baille de force & d'authorité, Dieu le permettant ainſi pour le peu de deuoir que faiſons à repurger l'iuroye toute manifeſte du bon froument, laquelle authorité pour mieux retenir en plaine liberté & ſans craincte, plus dextrement ilz ſçauent briguer la faueur des plus grãdz, ou d'eſprit ou de puiſſance temporelle. De ſorte que ſi on y prend garde de bien pres, on trouuera que peu ſouuent ilz s'attaquent à ceux-là, pour leur faire gouſter les angoiſſeux morceaux d'afflictiõ corporelle qu'ilz font aualler aux autres de moindre eſtoffe, craignant ce fin regnard leur maiſtre, trop irriter contr'eux ceux qui ont ou l'induſtrie, ou le pouuoir par le glaiue iuſticier, d'empeſcher l'auancemẽt de ſes miniſtres & feaux ſeruiteurs & de brider tellement leur audace, que tant de dommage ne ſeroit par eux faict aux autres mortelz: aymant mieux ſe cõtenter d'autrepart, dés que telz perſonnages ſont ia aſſez ſiens, & comme de ſa ligue qui ſeulemẽt pour craincte d'eſtre bleçez par ces Sorciers & Sorcieres, ou par negligence & meſpris, ou pour quelque autre cauſe coulpable, ne oſent entreprendre contre telle maniere de gens, la querelle & de Dieu & des bons, moins encores les traicter par la iuſte rigueur du droict, comme ilz meritent.

Exemp. des amis du roy Artaxer. Abd. Babyl. apoſtoli ca. hiſt. li. 6

A quoy nous adiouſtons d'abondant que vrayement ceſont telz, à ſçauoir grands d'eſprit & de puiſſance, que ce ſubtil Demon pourchaſſe pour auoir, ou propres inſtrumés de ſa malice, ou pour le moins fauteurs & ſuppots de ſes cautelles, faiſãt par ce moié ceſt Antechriſt tout au rebours de ſon aduer ſaire noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, qui a eſleu les plus ignares, ſimples & pauures qui fuſſent gueres entre les Iuifs pour annoncer ſa venue, & publier ſon Euangile.

Supplication aux Seigneurs & Magiſtratz de faire toſt iuſtice des Sorciers & ſemblables.

CHAP. 21

PArtant ô vous gentilz eſprits, & vous Iuges & Seigneurs de la terre, gardez (comme dict l'Apoſtre) d'eſtre ſurprins par vaines parolles, telles que ſont celles dont vſent ces pipeurs, Sorciers, Magiciens & Noſtradamiſtes, pour leſquelles, ou ſemblables, l'yre de Dieu eſt deſcendue ſur les enfans de deffiance, comme nous auons cy deuant monſtré. Et pource, dict-il, encore ne vueillez eſtre participans auec iceux. *Ephes. ca. 5*

Faictes en pluſtoſt (nous vous ſuppliõs) bõne iuſtice, & ilz ne s'accoſteront de vous, ilz ne vous fuyront moins (quelz qu'ilz ſoient) *1. Reg. c. 28*

que ceſte Sorciere ou Pythoniſſe éuitoit la preſence du Roy Saül, qui par Edict public auoit banny telle vermine hors ſon Royaume. Ne permettez que par vne vaine curioſité ou chatouilleuſe conuoitiſe de voir ou de ſcauoir par le moyen d'iceux choſes rares & à vous admirables, ils iectent leurs ſorts charmeurs ſur voz ia affectionnées fantaſies pour vous faire ou taire ou diſſimuler leurs crimes abominables. Et ne pẽſés tirer de telle perte aucun plaiſir ou profit qui ne vous ſoit ou en apres plus qu'au poix d'or vendu, ou dés à preſent en ce monde la totalle ruine de tout voſtre heur, de toutes vos bonnes fortunes & ſuccés, ou meſmes de voſtre vie, comme il eſt aduenu en fin à tous ceux qui ſe ſont aydés de tels moyens en leur vie. Entre leſquels ie vous produiray ſeulement en paſſant vne exemple domeſticque du Roy Philippe fils de ſainct Loys, lequel s'oublia tant que pour ſcauoir l'autheur de la mort de ſon fils, il enuoya à vne Sorciere deuineresſe la fin auſſi duquel fut peu d'ans apres ſa mort haſtée par vne triſteſſe cõceue pour vn grãd deſaſtre à luy & à ſes gens aduenu. Et Dieu ſçait cõbien pire en eſt prins à ceſte malheureuſe Royne Brunichilde, qui elle meſme ſe meſloit de ce meſtier là. A tout le moins Meſſieurs, rompés l'occaſion au vulgaire ſoupçonneux de brouiller leurs cerueaux de ceſte folle perſuaſion, qu'à faute de punir ces meſ-

Rob. Gaguin. in lib. Aimon. de geſt. Frãc. lib. 3. c. 94. & li. 4. c. 1 Exemp. du dict Saul. 1. Paral. 10 de Pharaon Exod. 7. 8. 9. &c. de Balaam. Num. 22. De Ieſabel. 4. Reg. 9. Ochozi. 4. Reg. 1. Manaſ. 4. Ariſt. de rep. Phocẽſ. & clem. Alex. lib. 1. ſtrom. de Iul. l'apoſt. Nice. li. 10 cap. 4. de Antoninus l'Empereur Io. fr. Pic. Mirand. li. 4. c. 8. plura apud M. Minuc. in octauio.

chans enioleurs, vous ayez part à leurs deſſins, ou que ſoyez corrompus par preſens, ou bien charmez & enchantez par leur cautelle: qui ſeroit vn argument plus euident de quelques couuertes offences par vous commiſes enuers Dieu: veu que les gens de bien (ſi ce n'eſt) peu ſouuent, pour leur probation & accroiſſance de leur gloire, ou autre gran de cauſe à Dieu ſeul congnue, n'en peuuent eſtre empeſchez, en l'executiõ de iuſtice. Or congnoiſſez vous le mal qui tant moleſte voz ſubiectz: apportez y donc le remede, vous diſ ie) auſquelz comme pour ſouuerain medecine, Dieu a baillé le glaiue de iuſtice pour detrancher le membre pourry du corps de voz Republicques & Seigneuries. Gardez bien d'attẽdre plus, à ce que la playe ne vienne à ſe rengreger de telle ſorte qu'elle corrompe les autres membres, eſtãs memoratifs du dire du Poete: Remedie au commencement, & n'attends pas plus longuemẽt, car tardiue eſt la medecine, au mal prochain de la ruine.

Rom. 13.

Ouid. de remed. amor.

Les argumens & coniectures par leſquelz on congnoiſt les Sorciers & leuins, Magiciẽs, &c. cõtre leſquelz on doit vſer de toute rigueur de iuſtice.

CHAP. 22.

MAis bon Dieu que ſert auſſi le dilayer ſa faict qui eſt tant clair & ſi vrgent? Cherchez vous des accuſateurs, eux

meſmes bien ſouuẽt ſe viennent bruſler à la chandelle: car Dieu le veult ainſi, qu'ilz ſoiẽt quelques fois les proditeurs de leur propre iniquité quand elle eſt meure, afin qu'ilz en reçoiuent la punition, pour eſtre exẽple aux autres. Et qui ſeroit auſſi autrement celuy tãt prodigue de ſon biẽ, acquis à la ſueur de ſon corps, lequel oſaſt ſe faire partie en court cõtre telles gens, qui ont mille ruſes à eſchaper, pour y conſommer la pluſpart de ſa propre ſubſtance, ou ſans rien faire en fin, puis qu'eſt maintenant ou ſourde ou endormie dame Iuſtice en pluſieurs ſieges? Voudriez vous preuue plus pertinẽte pour les cõuaincre que leurs parolles venteuſes, & leur propre confeſſion? Que ſi tel teſmoignage faict contre ſoy meſmes de propre volonté, n'eſt receuable en droict quand il y va de la vie! A tout le moins ne contemnez le iugement du commun bruit. Ioignez à ce les maladies des pauures gens qu'ilz detiennent en langueur, en la perte euidẽte du beſtial qu'ilz font mourir tout en vn coup à vn ou pluſieurs pauures meſnages. Cõſiderez quelle eſt leur vie, leur cõtenãce, leurs yeux troublez & cauez en la teſte, la veuë ce neãtmoins aſpre & aiguë, & la deformité de leur face hideuſe, leur triſte maintiẽ, & toutesfois leur ioye par fois trop effrenée, leurs gaberies & facetieux deuis, leurs propos diſſolus, leur hardieſſe effrõtée

15. q. 3. can. ſane.

& leur fureur auec menaces, ou leur couuerte flaterie. Telles choſes ce m'eſt aduis, bien eſpluchées, & rapportées enſemble, font teſmoignage preſque aſſes ſuffiſant de leurs crimes. a Et bien que la loy ſemble touſiours fauoriſer à celuy qui eſt accuſé, & preſuppoſé coulpable: b ores que tout droict ſoit plus enclin à abſoudre qu'à condamner. Si eſt-ce que ce faict dont eſt la cauſe preſente, eſt tant abominable, tãt aigre & odieux à tout cœur ſain & fidelle, qu'il ne merite iouyr de la douceur de la loy, pour la grauité duquel pluſieurs ẽtachés d'icelle c ſont deiectés de leurs priuileges, & condamnés à la mort eux eſtãs conuaincus. Moins encore doit il auoir de ſupport qu'vn crime le plus grand qui ſoit de leſe maieſté. Car ceſtuy eſt vn expres attẽté, non ſeulement contre les Roys & leurs ſubiects fideles: mais qui plus eſt contre le Roy des Roys, le Createur de tout le monde & contre le ſainct peuple de Dieu. Lequel tant plus qu'il croiſt plus il apporte de dommage, & plus on luy faict de faueur: moins il decroiſt, moins il prend fin: & moins les Autheurs d'iceluy s'en repentent ils, ou s'en amendent.

a L. *Arrianus ff. de action. & oblig. l. ſauo rabiliores ff de Reg. iur.*

b L. *officiũ. ff. de rei vĩ. l. obſeruare. ff. de offic. preſid. Extr. de ſortileg. c. ex duabus. 35. q. 9. can. loci.*

Qu'ilz doiuent eſtre executez à mort ſelon toute loy, & pour obuier à pluſieurs maux qu'autrement ilz feroient, ou que Dieu pource nous enuoyera.

CHAP. 23.

OR ſus doncques meſſieurs, attẽdés vous qu'ils lient vos femmes d'vn nœud charmé, & les detiennent par leurs ſorts, ſans vous pouuoir engendrer de beaux enfans, heritiers de vos biens, vos viues images & ſemblances? Ou bien qu'elles ſoient par ce contrainctes (leur permettant la loy) de ſe pouruoir autre part, vous demeurans par tels ſorts couards au faict de mariage? Attendés vous qu'ils tuent vos enfançõs à peine du ventre de leur mere eſclos & mis ſur terre? Differés vous à ce qu'ils empoiſonnent voſtre mãger ou breuuage, que ils facent tomber la greſle deſſus vos fruicts & foudroyent vos Chaſteaux, qu'ils ameinent la mort à vos troupeaux, qu'ils courbẽt le dos à vos ſeruiteurs ou ſeruantes d'vne infinité de tortions angoiſſeuſes, & detiennẽt en dure langueur vos pauures fermiers & laboureurs, ou qu'eux meſmes, poſſible, eſtans imbués de leur malice, braſſent contre vous leurs maiſtres en leur fureur, milles ſorcelleries & poiſons? mais qui pis eſt, permettrés vous plus long temps qu'ils ſeduiſent les ames d'vne infinité de curieux de ce temps cy trop hardis à cognoiſtre ce qui n'apporte q̃ malencontre à l'homme. Quoy? les deffiés vous au combat. Tardés vous à ce qu'ils ayẽt les armes au poing, & qu'ils facent regner leur Antechriſt à coups de piſtolles, ou que ils remettent ſus l'antique idolatrie, ia de-

Cap. vlt. iuncta gloſ. de frig. & malef. in decretal.

chaſſée de ceſte region par le ſang eſpandu non des tyrans ou heretiques meurtriers: mais de noz patients ſainctz peres & anceſtres, les victorieus martyrs? Or ſoit ainſi que pour vn temps nous euitions la felonnie de leurs cruelles mains: quād bien meſmes nous aurions ayde d'iceux en pluſieurs de noz negoces, ou quelque paſſe-temps au contentement de l'eſprit: eſtimons nous qu'il nous ſoit moins cher vēdu [a] qu'aux Egiptiens, [b] qu'aux Babyloniens, & qu'aux Royaumes des Moabites, Amalechites, Cananées, & autres leurs voiſins, leſquelz Dieu a raſé de la terre, ſpeciallement pour ces vices là? mais ne cherchons tant d'eſchappatoires: La loy ciuile veult leur mort corporelle, les ſainctz Canons, à ce qu'ilz ſe ſoient amendez, ordonnent leur mort ſpirituelle, & Dieu commande l'vne & l'autre contre eux meſmes, à ce que ſoient exterminez & du Ciel & de la terre la race des malfaicteurs tant peruers, l'vn & l'autre ne pouuant plus les ſouſtenir. Leur vice auſſi le requiert, la neceſſité nous y preſſe: les temps perilleux nous y excitent: & nature abhorrente leurs prodigieus effectz, pouſſe les cœurs des fidelles à requerir ceux-là eſtre maſſacrez, qui corrompent ce qu'elle nous a legitimement produit, & qui deſtruiſent du tout ſon ordre & fruſtrent ſon pouuoir. O vrayement nous encircez nous (diſ-ie) enſorcelez & abrutis

a *Iſa ca.19.*

b *Iſa.c.47.*

Deut. c.18

L. *Nemo. l. multi & alii. c. de malef. & Mathem.* 26. *q.ca. Si quis et can. Sortes.* *Exod. 22. Leuit.19. & 20.*

plus que les compaignons d'Vlysse, si nous ne congnoissons cela, & si n'executons ceste iustice, à quoy Dieu, nature, raison, la loy, & la necessité nous induisent. Car nous apperceuons à œil ouuert que si ou la pitié indiscrette ou la negligence & mespris, ou la trop dure incredulité pousse plus auant les cœurs de ceux qui ont charge & authorité sur quelque prouince de ce Royaume que ce soit, à espargner la vie de ces malheureuses creatures qui tant irritent nostre Dieu: la fin de ceste pauure France ne sera autre, qu'a esté celle quelques fois du Royaume Israëlitique,[a] quand vn seul Roy iouant à la desesperade alla consulter vne maudicte Pythonisse pour le succés de ses affaires: [b] ou quant vne meschante Royne maleficiere banda si bien les yeux de la raison du Roy Achab, de toute sa court, & de son peuple, que tous presque furent reduictz à ses façons de faire: dont il en print tresmal, non seulement à sa maison: mais aussi à tout le Royaume: comme aussi du temps de ce fauteur de Sorciers, Deuins & Pythons, Manasses. Combien seroit donc meilleur exterminer telles gens de dessus la terre, & estaindre la memoire d'iceux, que d'attendre vn si grand desastre & calamité.

a 2. *Paralip* 10.
b 4. *Reg.* 9. 3. *Reg.* 16. & 18. *colligitur etiã ex* 4. *Reg.* 17.

Que nous ſommes pires que les payens ſi ne repurgeõs le Royaume, & bien toſt de ceſte peſte.

CHAP. 24.

ALlons à l'eſcolle, ie vous prie, des payens, & apprenons la bel le leçon qu'ils nous en font, a quand par leurs loix des douze tables ils ont condamné à mort telle canaille, qui maleficioiẽt les bleds & autres fruicts de la terre, & qui vſoient en pluſieurs choſes de mauuais charmes. Certainement ie ne peux nier que les anciẽs Romains n'ayent eſté grãds idolatres. Car quel genre de ſuperſtition pourroit on nommer qu'ils n'ayent tenu, comme eſcript ce docte Varro, pour ſacrée religion? Si n'ont ils toutesfois iamais permis en public exercice ceſte execrable que nous appellõs Magie, ains l'ont dechaſſée comme portenteuſe, c'eſt à dire ſignificatiue de quelque malencontre, retenans ſeulement certains ſors pour deuiner. Et les Genethliaciens, ou ſelon le mot qui court, Mathematiciens & Aſtronomes iudiciaires n'eſtoient pas les bien venus entr'eux, puis qu'ils les priuoient non ſeulemẽt de leur ville: mais exiloient auſſi de toute l'Italie. Ce que depuis pluſieurs Empereurs ont faict garder eſtroictement, en recherchant de toutes parts tous Enchanteurs & male-

a *Plin. l. 28*

Seruius in 4. virg. Tertul. lib. de Idol. Auguſt. lib. 2. de doct. chriſtia.

maleficiers pour les amener au ſupplice: entre autre celuy qui deputa à ces fins Cornelien le Centenier qui bailla la chaſſe à ce grãd maiſtre Simon le Magicien: mais Conſtãtin ce grand Empereur a faict encore dauantage quand il s'eſt attaqué contre les Aſtrologiens, les baſteleurs auſſi, & mommeurs ou farçeurs, contre leſquelz meſmes comme corrupteurs des mœurs & de pudicité, l'Empereur Henry troiſieſme, l'an mil quarante ſept, s'eſt monſtré vertueux, & comme leur capital ennemy les dechaſſant tous de ſa court. Saul premier Roy de Iudée en fit autant des Magiciens, des Sorcieres & Pythoniſſes de ſa terre, auant qu'il fut reprouué. [a] Darius a eu la gloire d'auoir deſtruict l'Empire des Magiciens, eſtant faict Roy des Perſes. [b] Platon le diuin Philoſophe a decreté ſentence de mort aux empoiſonneurs, aux lieurs d'eguillette, & enchanteurs nuiſibles. Serõs nous pires que ceux-là, nous qui portons le tiltre & le nom de Chreſtiens? Dechaſſons donc ces arts monſtrueuſes arriere de nous, & ſoient punis griefuement ceux qui s'en meſlent, ſi ne voulons arrouſer noſtredicte gloire chreſtienne, d'vne tache tant vilaine, que les meſmes vilains & infames idolatres en pluſieurs lieux, l'ont euë à contrecœur. Ne ſoit aſſez pour noſtre regard q̃ par l'authorité du ſainct Concile dernier de Trente, ces arts & leurs autheurs ſoient re-

Clem. li. 10 recogn.

Io. Fran. Pic. lib. 4. pronunc. cap. 7.

Mater Cronica.

1. Reg. 28.

a *Clem. Alex. lib. 1. ſtrom. poſt Herodot.*

b *Plato lib. 11. de legib.*

Iud. lib. pro hib. reg. 9.

prouuez, comme la lecture de leurs liures: mais maintenons auec ce ceſte ſaincte ordõnãce, & toutes ſẽblables en fleur & vigueur, par le bras fort de la iuſtice ſeculiere, qui ſelon l'imperfection grande qui eſt aux hommes, baille plus de terreur & craincte aux meſchans, que toutes autres menaces d'vne eternelle damnation. Car autremẽt peu ſont eſmeuz pluſieurs meſcreans à ne point offencer Dieu en faiſant le contraire de ce qui eſt deffendu. Que s'il n'y a autre remede à ce malheur : mieux il vaudroit en verité (ſi le permettoit l'authorité du prince) faire d'iceux vne belle Magophonie, comme nous liſons le ſuſdict Roy Darius auoir inſtituée, c'eſt à dire vn iour celebré & feſtoyé, auquel furent mis à mort tous les Magiciens, Sorciers & Enchanteurs de ſa patrie, leſquelz briguoient l'Empire.

Agathia Mirinei. hiſt. lib. 2.

Qu'il faudroit, & bien toſt cõmettre des inquiſiteurs de foy pour en faire recherche, & punition.

CHAP. 25.

OR toſt ou tard ſi faudra il paſſer par là, qu'en ceſte France ſoient eſtablis certains inquiſiteurs de telles gẽs pour en faire la iuſtice qui voudra en perdre la ſemẽce de ce Royaume, ainſi comme on a faict autresfois és pays de Allemaigne, dont ilz ſe ſont fort bien trou-

uez. Car à ce nous cõtraignent plusieurs Duchez & contrées ia infectées de ceste croupis sante peste, & ia par trop fort eschauffee de ce feu infernal, lequel tacitement rampant par les destroicts du pays Rethelois, Sauoisien, Auuergnois, Poicteuin, Rhodelois, de Limoge, Loraine, Languedoc, Prouẽce, Gascongne, & presque par tout autre part, sçaura mieux embraser toute la France, que l'estincelle Arriẽne tout le pays d'Orient: flãbeau qui a duré plus de trois cens ans pour ne l'auoir estainct tout promptement auec le sang tant seulement de deux ou trois heretiques boutefeux, & premiers autheurs de ceste conflagration: exemple qui me faict souuenir du bon Roy sainct Loys (la gloire de nostre France) lequel entre autres diuins enseignemens qu'il laissa à son filz & successeur Philippes, trouuez depuis par escript en la librairie du Roy Charles le quint, il l'admonnestoit en ces termes. Les execrables iuremens prohiberas: des nouuelles sectes & heresies la teste, il fault entendre trancheras ou briseras, comme s'il l'eust aduerty que si plus long temps il laissoit viure les premiers autheurs de telles nouueautez qu'à peine apres les pourroit il suruaincre & dissiper, nõ plus que leurs pernicieuses sectes, ce qui est fort à craindre de ceux-cy entre tous, car ilz ne sont moindres en ruses, en finesses, & en puissance par leur art que tous autres he-

F. Rob. Gaguin. lib. 7.

retiques. Mais auõs nous enſepuely aux obſcures cauernes d'oubliance qu'elle a eſté & combien foible tout au commencement la petite poignée des Apoſtats noz derniers, & encore mutinans aduerſaires: & comme ilz ſont accreuz par les trop grandes facilitez, ou conniuẽces de ceux auſquelz il touchoit de les exterminer? Ignorons nous comme en peu de temps ilz ont rompu & renuerſé tout ordre de iuſtice, meſpriſé toute puiſſance, & rauagé entierement noſtre France? C'eſt vn exemple, c'eſt vn faict ou vn cas aſſez recent, peuple François, & qui nous couſte bon. Partãt il fault en tirer quelque fruit, qui ſera quant nous nous en ſeruirõs en cas d'vne tant poignãte neceſſité qu'eſt ceſte affaire nouuelle. Monſtrons donc à tout le moins que ſommes faicts ſages à noz propres deſpens. Tirons de ce grand mal, ſi nous voulons vn treſgrand bien, & faiſons (comme dict l'ancien prouerbe) de neceſſité vertu. Ce ſera, peuple de France, lors que recherchant diligemment, & chaſtiant virilement tous ceux & celles qui nous veulent dogmatiſer & catechiſer en nouuelles arts, n'agueres, pour ce pays, deſgorgées du profond des enfers, leſquelles ſouz pretexte de nous apporter quelque profit ou plaiſir temporel, elles nous font tresbucher à touſiours, au meſme gouffre dont elles ſont venues & deſgorgées.

Par l'exemple du passé instruict, nous deuons empescher que les Sorciers & Magiciens ne s'esleuẽt contre le Royaume.

CHAP. 26.

QVe si l'exemple domestique, tiré de noz propres perilz, & de noz encores ensanglantez malheurs ne nous esmeut à resistance, & ne nous induit à iouer au plus seur : allons aux Allemans (peuple farcy de ceste peste) delà passons en Angleterre, és Escosses & en Hybernie, pour voir si les grãdes trauerses que endurẽt noz proches voisins ne nous époinçonneront point dauãtage à auoir quelque pitié & compassion de nous mesmes. Et remarquons ie vous supplie, en iceux comme vne teste ou deux, tel qu'estoit Iean Hus & Vviclef, ou vn Martin Luther (la mort subite desquelz estoit le salut de la tierce part du monde) ont par succession de temps prins tel aduancement dessus tous, qu'ilz ont osé prester le bras fort au cõbat contre les Roys & trespuissans Empereurs (tel qu'estoit ce magnanime Charles le quint) apres auoir suborné & attiré quelque esuenté conducteur de leur mutine armée. Et pour ne sortir hors le propos de ceux dõt il est question: Auons nous pas l'histoire d'vn certain Magicien d'Egypte, & pseudoprophete (vices *Ioseph. li. 2. de bello iud.*

ſouuent accouplez) lequel ſeduit, & mit en campaigne trente mille hommes armez contre les Romains. Comment, ie vous demande, c'eſt faict Roy de Perſe ce tãt fameux Artaxerxes, qui premier a baillé gloire en ce pays au nom tant deteſtable de Magicien, ores qu'il fut yſſu de baſſe condition, ſinon au moyen plus de ceſt art de Magie, que par ſes armes & proueſſes belliqueuſes. Et comment s'eſt-il depuis comporté marchant en guerre, ſinon accompaigné de telles gens ramaſſez? Autant en trouuons nous d'vn pauure berger nõmé Giges, qui par ſes enchantemens fit tãt qu'il iouyt de la Royne de Lydie occit le Roy ſon mary, & regna apres luy: & qui a (penſez vous) baillé aux Magiciens de Perſe le gouuernemẽt de l'Empire par ſi lõg temps, ſinon la tyrannie de ceſt art? moins n'eſt à craindre (François) que ſi les noſtres de ce temps auoient quelque chef, ou s'ilz eſtoient autãt d'hommes virilz & de marque, qu'ilz ſont de ſottes femmelettes & ruſtaux bergerõs, que bien toſt ou par armes ou par charmes (comme les Huns ont faict au Roy de France Sigisbert) ilz nous fiſſent reſſentir combien eſt dommageable de dilayer, ou faire ſurſeoir le remede preſent à vn grãd mal ia aduaucé, & qu'ilz augmenteront dauantage, ſi par le cours d'vn long temps ilz prennẽt plus d'accroiſſance entre nous qu'ilz n'ont faict iuſques à ceſte heure, & de ce ſoit

Hiſt. Agathiæ mirrineſi. lib. 2.

Cic. offic. li. 3. poſt plat.

Abd. Baby. hiſt. apoſtoli. lib. 6.

Greg. Turõ. lib. 4 c. 26

Procop. lib. 1. de bello Perſico

exemple ce Roy de Perſe nommé Blaſes, lequel tenãt en ſa puiſſance ſon aduerſaire Cabades, ne tint conte du bon aduis que ſon grand Preuoſt luybailloit, quand voyãt tout le conſeil du Roy bien empeſché en la reſolution de la mort ou la vie dudict Cabades, monſtrant ſon couſtelas deſgainé, il dict deuant toute l'aſſiſtance, voicy qui eſt fort propre à executer le preſent negoce, tout maintenant, que vingt mille hommes armez ne pourront pas cy apres tant bien parfaire. Il ne fut creu, & voyla mon Cabades eſchappé qui accõplit de poinct en poinct la derniere periode de ceſte prophetie, rentrant victorieux à la principauté de ce Royaume. Tous ces exemples (à mon aduis) nous deuroient ilz pas faire ſages, & tenir ſur noz guettes, à ce que ne ſoyõs ſurprins de ces traiſtres noz ennemis, ſoldats de l'ancienne bande de noſtre aduerſaire l'Antechriſt. Beaucoup ilz ſõt à redouter, & ſemble que luy il les ramaſſe pour nous liurer nouuel aſſault, car c'eſt ainſi qu'il doit s'aduancer ſur tout le monde, & nous ſurprendre, tantoſt faiſant le ſommeillant, vſant d'vn long ſilence, tãtoſt par ſignes prodigieus, tantoſt par armes & cruauté, tantoſt par enſorcellement, & quelque fois par corruption de benefices & preſens. *Matt 24.*

Fault empescher que les heretiques desesperez se ioignent auec les Sorciers. Ce qui pourroit aduenir pour les grands abus qui sont en France.

CHAP. 27

IA nous auons ressenty combien sont durs à soustenir les furieus assauts de ses cruelles troupes armées: mais par la force & prudence infinie de nostre vaillant colonel Iesus-Christ, encore à beaucoup pres n'a il pas tãt dessus nous gaigné, que trop legerement il persuadoit à ses volages cerueaux: dont forcenez ceux qui poussez d'ambition se sont rengez souz sa banniere à ces troubles derniers, que leur reste il (voyant qu'ilz sont frustrez de leurs attentes, & ores ne sçachans plus à quel sainct se vouer, tant sont ilz variables, sinon qu'ilz passent le guichet pour entrer plus auant en l'Atheisme ou ia ilz sont fourrez: b ou bien que selon le refrain de la balade des anciens heretiques, ilz portẽt au Diable leurs chandelles & offrandes par la practique de ces nouuelles arts, & que plus fort & appertement que iamais ilz se consacrent à luy pour mettre à chef ce qu'ilz ont trop auant imprimé dedans le creux de leurs sottes ceruelles: ou bien que pour le moins ilz se ioignent à ces Sorciers & Enchanteurs ou ceux cy auec eux, comme firent iadis les

b *Tert. lib. de præscrip. aduers. hæres. cap. 17. lib. 2. ad uxor. cap. 5. et de Gentilicijs cap. 24. Iren. lib. 1. aduers. hær. cap. 9. 20. & 23. Theodorit. lib. 1. hæret. fabul. Iustin. Apolog. 2. de Menandro. Nicephor. Eccles. hist. li. 8. cap. 36.*

Magiciens de Perse, auec quelques meschãs Iuifz pour mettre en feu les sacrez Temples des Chrestiens. Ainsi, peuple François, ainsi veult l'Antechrist se camper pres noz tentes Gauloises, pour commẽcer par nous à matter toute la terre : afin qu'estant ce noble & iadis tresillustre pays surmonté, & du tout brisé, mieux il esbrãle les autres Royaumes, & plus soit son furieux nom redouté par to⁹ endroictz. Car il congnoist bien qu'au beau milieu de nous il a grand nombre de ses soldats, & de semblables à ceux dont nous parlons, lesquelz nous blandissant en front, luy fauorisent mesmes assez apertement, les vns par ambition affectée: les autres par simonie & insatiable auarice: quelques vns par paillardise, ou par blasphemes exorbitans, aucuns & presque la pluspart par grandes dissolutions d'estatz, d'habits, & de viãde, mesmement par telle impudence qu'ilz tiennent à grande noblesse & generosité, vaquer du tout & faire cas de ces vices, reputans fols, stupides, ou idiots ceux qui se comportent au contraire de leurs iniques façons. Au pardessus il sçait aussi ce cauteleux renard, que dame curiosité (principalle guerriere contre la vertu rationelle) faict residence entre les Frãçois, & meine[b] çà & là auec legereté le premier brãle de toute corruptele, lesquelles ensemble mettãt leur nez par tout, se laissent surprẽdre aysément à tous laqs de dece-

b *Guill. paris. lib. de Tent. & resist.*

Cæsar in commenta.

ption,& s'enuollãt à tout vent de nouueauté és regions eſtrangeres,elles ne rapportent que toute vanité. Puis ainſi eſuentees ſe gabent & raillent des choſes diuines, celeſtes, eternelles & ſacrées, faiſant comme vn ieu ou farce du faict de la religion, ainſi que s'ilz eſtoient du nombre de ceux a que le Sage dit n'auoir autre opinion de la vie ſinon qu'elle eſt vn ieu, & icelle encore du tout pour vacquer au gain & au profit temporel, ſoit par droict, ſoit par rapine, ou ſoit par fraude.

a *Sapien.ca. 15.*

Iriere concluant à ce qu'il plaiſe à Dieu de diuertir ces malheurs, auec aduertiſſement de ce qui aduiendra aux Sorciers, & à ceux qui n'en font punition, s'ilz ne s'amendent.

CHAP. 28

O Dieu doux, pitoyable & clement, vous qui voyez d'vn clin d'œil tous ces maux là, & les malheurs qui enſuyuent vẽgeurs pour voſtre maieſté de noz pechez trop frequens & enormes, ayez pitié de nous voz pauures ſeruiteurs, voz creatures, voz enfans rachetez du precieux ſang de voſtre cher Filz & vnique. Plaiſe à voſtre bõté deſtourner de noz teſtes tous ces malheureus encombriers, & les malencontreus deſtins que preuoyõs deuoir encore plus grãds plouuoir deſſus voſtre iadis fidelle & treſ-

chreſtienne France. Faictes Seigneur que nous ia tous attenuez par la rigueur de voz peſans fleaux, & tous froiſſez des roides coups de voſtre main iuſticiere, n'en ſoyons plus endurcis en noſtre mal, ou n'en demourions rebelles, obſtinés & incorrigibles, ainſi que firent iadis les Egyptiens, les Babiloniens, & vos enfans meſmes Iſraëlites, afin que ne venions à eſtre plongés (comme ces premiers) dedans la mer rouge, non aquatique, mais du pur ſang coulant des playes de nos freres, ou eux pluſtoſt dedans le noſtre, & que ne ſoyons faicts comme ces autres, le meſpris, la fable & la riſée à tous nos ennemis. Et vous cruels pipeurs & enioleurs du monde, qui maiſtriſés, ſans qu'on s'en garde, le peuple de Dieu, enfans de ſon Egliſe par traiſtres & cauteleuſes façons: vous vous vantés qu'aués faict alliance auec la mort, & paction auec enfer: de ſorte (dictes vous) que le fleau de Dieu paſſant, ne tombera ſur vos eſpaules, à cauſe qu'aués mis le menſonge voſtre eſperance, & eſtes armés d'iceluy. *Iſa. cap. 28.*

Oyés que dict contre vous autres noſtre Dieu par ſon Prophete: La greſle, dict-il, c'eſt à dire l'abondance des maux à aduenir, renuerſera voſtre eſpoir que vous aués ſur le menſonge, & toute voſtre ſauuegarde, qui ne ſont autres, à mon aduis, que

a *Ioan.8.* voſtre maiſtre, apere de menſonge, voz ſorts & preſtiges abuſifz, & voz cruels malefices ſur leſquelz vous vous affiez. Or n'eſt ce là toute voſtre peine, car il ſenſuyt: les eaues de tribulation ſe desborderont, & voſtre accord ſera effacé: voſtre pact auec la mort ne aura plus lieu aumoins pour nuire aux autres. Quand le fleau ſurgiſſant outrepaſſera, vo⁹ ſerez en meſpris: en quelque ſaiſon qu'il outrepaſſe, alors il vous raſera. Car il paſſera par tout au matin, au poinct du iour, de nuit & en plain iour: qui eſt à dire qu'il vous affligera ſans repos, & lors (dict il encore) la ſeule affliction vous ouurira l'entendement mais las! bien tard pour vous, pour croire ce que maintenant vous oyez. Alors auſſi ô
a *2. Paral. 19.* vous Iuges, a Lieutenãs deſſus terre de celuy que requerons nous eſtre en ayde, & nous faire mercy, ſi par voz negligences, inaduertences & meſpris, noz tant cruels aduerſaires ont plus grand pied & force deſſus nous: appreſtez vous hardiment de ſouſtenir les premiers dards de ſa vengereſſe fureur, ia élancée ſur nous tous: mais plus encore ſur les plus grands & puiſſans qui ont plus fortes eſpaules, & vn conte plus long à rendre deuant ſa terrible maieſté, que n'a le ſimple
a *Sapien.6.* populaire. Car ce ſont telz, a dit le Sage, qui ſouſtiendront les plus grands tourmens, à cauſe de leurs mal faicts. Ce que prions toutesfois, & de bon cœur, ſa ſinguliere clemen

ce & treſſouueraine bonté, vouloir diuertir, & de vous noz chefs treshonnorables, & de nous autres voz humbles ſubiects & membres ia fort attenuez, & de nous tous enſemble qui ſommes tous pauures ouailles de ſon troupeau, taincts en larmes dedans le pourpre vermeil du precieux ſang de ſon treſaymé Filz noſtre bon & ſouuerain maiſtre & Seigneur Ieſus-Chriſt.

Ainſi ſoit il.

nent la mort à vos troupeaux, qu'ils courbẽt le dos à voſ ſeruitieurs ou ſeruantes d'vne infinité de tortions angoiſſeuſes, & detiennẽt en dure langueur vos pauures fermiers & laboureurs, ou qu'eux meſmes, poſſible, eſtans imbuës de leur malice, braſſant contre vous leurs maiſtres en leur fureur, milles forcelleries & poiſons? mais qui pis eſt, permettrés vous plus long temps qu'ils ſeduiſent les ames d'vne infinité de curieux de ce temps cy trop hardis à cognoiſtre ce qui n'apporte q̃ malencontre à l'homme. Quoy? les deffiés vous au combat. Tardés vous a ce qu'ils ayẽt les armes au poing, & qu'ils facent regner leur Antechriſt à coups de piſtolles, ou que ils remettent ſus l'antique idolatrie, la de-

Les articles & poinctz concernants le faict de Magie ou Sorcellerie, condamnez par la faculté de Theologie à Paris, l'an 1398. Auec l'Epistre ou Preface à ceste censure faicte par M Iean Gerson, Chancelier de l'Eglise de Paris, & toute ladicte Faculté, le tout trouué au premier volume des œuures dudict Gerson, en la fin du Traicté intitulé Des erreurs qui se commettent en la Magie, & icy mis en François pour l'vtilité du vulgaire.

A TOVS zelateurs de la saine foy le Châcelier de l'Eglise de Paris, & la faculté de Theologie, en la floriſſante Vniuersité Parisienne nostre mere: pour auoir esperance en Dieu, auec vn honneur entier au diuin seruice, & ne point prendre garde aux vanités & faulses sottises. Vne laide tache d'erreur surgissante nouuellemẽt des anciennes & obscures cachettes, nous a faict souuenir comme souuent la verité catholique est bien congneue à ceux qui sont studieux des lettres sacrées, laquelle est ignorée des autres, veu que tout art a ce de propre, qu'elle est manifeste à ceux qui se sõt exercés en icelle, de sorte q̃ de là est vraye ceste proposition, à sçauoir, qu'il fault croire à vn chacun expert en son art. De là vient aussi ce dire d'Horace, lequel sainct Ieroſme prent es-

criuant à Paulin. Les medecins promettent ce qui eſt propre aux medecins. Les forgeurs traicten: des choſes appartenantes à leurs fabriques. Ioint à ce que les ſainctes lettres ont ce de ſpecial, qu'elles ne ſe cõgnoiſſent point ny par experience, ny par les ſens de nature comme les autres diſciplines, & ne ſe peuuẽt voir ou entendre par les yeux offuſqués d'vne nuée de vices : car leur malice les a aueuglés, & pource l'Apoſtre dict que pluſieurs ont erré en la foy, à cauſe d'auarice: occaſion pourquoy elle n'eſt point ſans raiſon appellée d'iceluy le ſeruice des Idoles. Les autres ſont tombés par leur ingratitude en toute impieté d'Idolatrie, leſquels, comme recite le meſme, ayant congneu Dieu, ne l'ont glorifié ainſi qu'il luy appartenoit. Au ſurplus la volupté effrenée a tiré Salomon à la veneration des idoles, & Didon aux arts de Magie. Les vns ont eſté contraincts à ce meſme par leur ſuperbe curioſité, & grande conuoitiſe de congnoiſtre les choſes occultes. Finalement la craincte miſerable qu'aucuns ont eu du iour au lendemain a pouſſé les autres à vſer d'obſeruations treſſuperſtitieuſes & meſchantes, comme il eſt noté en Lucain du fils de Pompée le grand, & aux Hiſtoriés de pluſieurs autres : de maniere qu'il aduient que le pecheur ſe reculant de Dieu, il ſe deſuoye en pluſieuss vanités & folies menſongeres:

& en fin tombant imprudemmẽt en vne publique apoſtaſie, il ſe conuertit du tout à celuy qui eſt le pere de menſonge. Ainſi Saül abandonné de Dieu a eſté au conſeil à vne Pythoniſſe, à laquelle au parauant il auoit eſté contraire: ainſi Ochozias ayant meſpriſé le Dieu d'Iſrael a enuoyé conſulter le Dieu d'Acharon. Bref il eſt de neceſſité que tous ceux leſquels ſont ou par foy ou par œuures ſans le vray Dieu, ilz ſoient ainſi trompez par vn faux Dieu. Voyant doncques ceſte nefande, peſtifere, & monſtrueuſe abominatiõ de faulſetés inſenſées auoir pris force auecques ſes hereſies en ce temps cy plus que de couſtume: de peur que parauenture ce Royaume treſchreſtien (lequel iadis n'a point eu de monſtre, & Dieu le gardant, n'en aura) ne puiſſe eſtre infecté par ce monſtre d'impieté tant horrible & de treſpernicieuſe ſouilleure: deſirans de toutes nos forces y obuier: eſtans au reſte memoratifs de noſtre profeſſion, & enflambés d'vn pieux zele de la loy, nous auons determiné de noter par le cautere de condemnation aucuns articles touchant ceſte matiere, de peur que n'eſtans obmis, ils ne deçoiuent aucun doreſnauant, rememorans entre autres ſentences innumerables le dire de ce treſſage Docteur ſainct Auguſtin, parlant des ſuperſtitieuſes obſeruations, que ceux qui croyent à telles choſes, ou vont en leurs demeures, ou bien les introdui-

26.q.7. Nõ obſeruetis.

troduiſent en leurs maiſons, ou les interrogent qu'ilz ſçachent auoir trahy la foy chreſtienne & leur bapteſme, & eſtre faicts comme vn payen, apoſtat, c'eſt à dire allant arriere de la foy, & ennemy de Dieu: & que meſmes ilz ont encouru griefuemẽt l'ire de Dieu à tout iamais: ſi ce n'eſt qu'aucun d'iceux, eſtant corrigé par penitence eccleſiaſtique, il ſoit reconcilié à Dieu: ce dict ſainct Auguſtin. Noſtre intention toutesfois n'eſt point de deroger en quelque choſe, à toutes traditions, ſciences & arts licites & vrayes: mais nous trauaillons tant qu'il nous eſt permis, d'arracher du tout les fols & ſacrileges erreurs des mal aduiſez, & les brutalles manieres de faire, entant qu'elles offencent, ſouillent & infectent la foy ſincere, & la religion chreſtienne: à ce que la verité retienne touſiours purement ſon degré d'honneur.

Le premier article eſt: Que croire n'eſtre Idolatrie de chercher par les arts de magie, par malefices & meſchantes inuocations les familiaritez, amitiez & aydes des Diables, ceſt erreur: d'autant que le Diable eſt iugé l'aduerſaire obſtiné, & implacable de Dieu & de l'homme, & n'eſt apte à receuoir aucun honneur ou domination, ſoit par participation, ſoit par appropriation, comme ſont les autres creatures raiſonnables, qui ne ſont point damnées, & Dieu n'eſt point honoré en iceux, en ſigne, ou comme par quelque ſi-

gne institué selon la volonté de l'hõme, ainsi que sont les images & les Temples.

Article second: Que donner ou offrir, ou promettre aux Diables quelque chose que ce soit, afin qu'ils accomplissent le desir de l'homme: ou bien en l'honneur d'iceux, baiser ou porter quelque chose, dire que ce n'est point Idolatrie, erreur.

Art. 3. Que faire accord auec les Demõs, tacite ou expres, ce n'est point Idolatrie, ou espece d'Idolatrie & apostasie: errenr. Et no⁹ entendõs dire qu'il y a pact implicite en toute superstitieuse obseruation, de laquelle l'effect ne se doit raisonnablement attendre de Dieu ou de nature.

Art. 4. Que vouloir enclore, contraindre & reserrer par les arts de Magie les Demons en pierres, anneaux, miroirs, ou images consacrées en leur nom: ou vouloir icelles viuifier, ce n'est point Idolatrie: erreur.

Art. 5. Qu'il est licite par arts magiques ou autres superstitions deffendues de Dieu ou de l'Eglise, faire quelques choses pour quelque bonne fin: erreur: car selon l'Apostre, il ne fault faire mal, afin qu'il en vienne bien.

Art. 6. Qu'il est licite, & doit estre permis de chasser les malefices par autres malefices: erreur.

Art. 7. Que quelqu'vn puisse dispenser vn autre en quelque cas que ce soit, à licitement vser de ce, erreur.

Art. 8. Que les arts de Magie & semblables superstitiós, & leurs obseruations soiẽt sans raison prohibées de l'Eglise: erreur.

Art. 9. Que Dieu soit induit par art magique & malefices à contraindre les Diables d'obeyr à ceux qui les inuoquent: erreur.

Art. 10. Que les ensencemens & suffumigations qui se font en l'exercice de telles arts & malefices soient à l'honneur de Dieu, ou qu'ils luy plaisent: erreur & blaspheme: car Dieu autrement ne les deffendroit ou puniroit pas.

Art. 11. Que vser de telles choses & en telle maniere n'est pas sacrifier ou immoler aux Diables, & par consequent idolatrer à damnation: erreur.

Art. 12. Que les parolles saincts, & quelques oraisons deuotes, les ieusnes & bains, la continence corporelle aux enfans & autres: la celebration de la Messe, & autres œuures, qui sont de soy bõnes, lesquelles se font pour exercer telles arts, les excusent de mal, & plustost ne les accusent: erreur. Car par ce on s'essaye d'immoler aux Diables les choses sacrées: mais qui plus est Dieu mesme en la saincte Eucharistie, & le Diable procure ce: car en ce il veult estre honoré ainsi que le Souuerain, ou pour cacher ses tromperies, ou pour plus facilement enlaçer les simples, & les perdre plus damnablement.

Art. 13. Que les saincts prophetes & au-

tres ayent eu par telles arts leurs propheties, & ayent faict des miracles, ou ayent chassé les Diables: erreur & blaspheme.

Art. 14. Qu'il est possible de contraindre par telles arts le liberal arbitre de l'homme, à faire la volonté ou le desir d'vn autre, erreur: & s'efforcer de ce faire est impieté & grande meschanceté.

Art. 15. Que pource ces arts susdictes sont bonnes & de Dieu, à cause qu'il est licite les obseruer, d'autãt que par icelles souuent aduient comme desirent ou predisent ceux qui vsent d'icelles, ou pource que aucunesfois quelque bien sort d'icelles mesmes: erreur.

Art. 16. Que les Diables sont vrayement contraincts & poussez par telles arts, & que plustost ilz ne feignent ainsi d'estre cõtraints pour deceuoir les hommes: erreur.

Art. 17. Que par telles arts & façons impieuses, par sortileges, par charmes, par inuocations des Diables, par certains changemẽs de visage, & autres malefices, nul effect iamais s'ensuyt par le ministere du Diable: erreur. Car Dieu permet quelque fois telles choses aduenir, cõme appert aux Magiciens de Pharaon, & souuent autrepart, ou pour experimenter les fideles, ainsi qu'il est escrit en Deuteron. 13. ou pour digne punition d'aucuns hommes: ou pource que ceux qui en abusent, ou les consultent, sont donnez en sens reprouué, & meritent d'estre ainsi

trõpez,à cauſe de leur foy maligne, ou pour autres pechez non à raconter.

Art. 18. Que les bons Anges ſoient enclos en quelques pierres,& qu'ilz conſacrẽt aucunes images ou veſtemẽs,ou bien qu'ilz facent autres choſes contenues en telles arts erreur & blaſpheme.

Art.19. Que le ſãg d'vne huppe ou de bouc ou d'autre beſte,ou duparchemin vierge,ou du cuir de Lyon, & ſemblables, ayent quelque vertu,pour contraindre ou dechaſſer les Diables,par l'ayde de ceſdictes arts:erreur.

Art.20. Que les images d'airin,ou de plõb ou d'or,ou de cire blãche,ou rouge,ou d'autre matiere, eſtans baptiſées, exorciſées,& conſacrées (mais pluſtoſt maudictes) ſelon les ſuſdictes arts,& ſouz certains iours,ayẽt les vertus admirables, qui ſont recitées és liures qui traictent de telles arts : erreur en la foy, en la Philoſophie naturelle, & en la vraye Aſtrologie.

Art.21. Que ce n'eſt pas Idolatrie & infidelité vſer de telles choſes,& y adiouſter foy erreur.

Art.22. Qu'il y a aucũs Diables bons, aucuns benins,les autres qui ſçauent tout, les autres ny ſauuez ny damnez:erreur.

Art.23. Que les enſencemens ou parfuns qui ſe font en telles operations ſont conuertiz en eſprits, ou qu'ilz leurs ſoient deus; erreur.

Art. 24. Qu'il y a vn Diable & Demon Roy d'Orient, principallement par ſon merite: vn autre d'Occident, vn autre de Septẽtrion, vn autre de Midy: erreur.

Art. 25. Que l'intelligence qui faict mouuoir le Ciel aye quelque influence en l'ame rationelle, cõme le corps du Ciel a au corps humain: erreur.

Art. 26. Que noz penſées intellectuelles, & noz volitions & volõtez interieures ſoiẽt immediatement cauſées du Ciel: & que par certaine tradition magique elles ſe peuuent congnoiſtre: ou qu'il ſoit licite iuger certainement d'icelles par ceſte tradition: erreur.

Art. 27. Que par aucunes arts de Magie nous puiſſions paruenir à la viſion de la diuine eſſence, ou des ſaincts eſprits: erreur.

Ces determinations ont eſté faictes, & apres vne meure & frequente examination entre nous & noz deputez ont eſté conclues & arreſtées en noſtre generale aſſemblée à Paris aux Mathurins, le matin, eſtant ſpecialement de ce requis. l'an 1398. le 19. iour du moys de Septemb. En foy dequoy nous auons eſtimé bon mettre à ces preſentes lettres le ſeau de la ſuſdicte faculté.

Fin de ce preſent liure.

IE F. François Horace, Docteur en Theologie, de la faculté de Paris, ay visité tout ce present Traicté, contre les Magiciens, Sorciers, Devins, & semblables, & n'y ay trouué chose contre la foy catholique Romaine, mais bien doctrine de plusieurs Anciens, & ingenieux discours, digne d'estre Imprimé, & communiqué au monde, contre les erreurs qui aujourd'huy pullulent par tout le Christianisme. Tesmoin mon signe manuël icy mis. Faict à Paris le 18. de Mars. 1578.

F. François Horace.

EGo subsignatus Doctor regens in sanctissima Theologiæ facultate necnon parochus Ecclesiæ parochialis sancti Petri de arciis in ciuitate Parisiensi, fidem facio hac tabula, me perlegisse præcedentem tractatum corruptos nostri temporis mores graphicè depingentem, & galliam nostram à magicis artibus: vindicare conantem: quemquidem dignum qui typis excudatur reperi. Datum die vigesima secũda mensis Martij. Anno domini millesimo quingentesimo septuagesimo octauo.

Perry.